

Créé en 1995
Doté du statut consultatif ECOSOC



BILAN D'ACTIVITÉS JOSSOUR Forum des Femmes Marocaines



De 1995 à 2017 : Nos leviers d'actions pour une société
égalitariste en tout « genre »

★ Avenue Hassan II N° 131, Appt 33,34, 10000 Rabat ★
☎ 05372-61704
💻 jossourffm@yahoo.fr
Le 25 Mars 2014

SOMMAIRE

I. Préambule : Rappel historique de notre Association Jossour Forum des Femmes Marocaines.....	4
II. Jossour FFM : Nos principales activités de 1995 à aujourd’hui.....	10
1. Les activités majeures de notre 1 ^{er} mandat : 1995-2000	10
A) Phase 1 : de la création à notre positionnement (Juillet 1995- Décembre 1996).....	10
B) Phase 2 : Développement de notre association et recentrage de nos actions(1997).....	10
C) Phase 3 : Consolidation de Jossour FFM (1998-1999).....	11
2) Les activités majeures de notre second mandat : 2000-2006	11
3) Les activités majeures de notre troisième mandat : 2006-2009	14
4) Les activités majeures de notre quatrième mandat : 2010-2013	17
5) Les activités majeures de notre cinquième mandat : 2013-2014	27
6) Les activités majeures de notre sixième mandat : 2014 à ce jour	31
III. Les Annexes, Centres et Observatoires de Jossour FFM.....	33
1. Présentation de nos sections par ordre chronologique.....	33
A) ANNEXE DE MEKNÈS : (1997)	33
B) SECTION DE RABAT (1997).....	34
C) L’ANNEXE D’ASSILAH : « SAAFEA- JOSSOUR – ASSILAH » (1997)	35
D) L’OBSERVATOIRE DE SALÉ (1998).....	36
E) OBSERVATOIRE DE CASABLANCA (1999).....	37
2. Les principales évolutions concernant nos sections durant notre 1 ^{er} mandat : 1995-2000.....	38
A) FOCUS SUR L’ANNEXE DE MEKNÈS ET SES PROJETS D’ACTIONS :	40
3. Les principales évolutions concernant nos sections durant notre second mandat : 2000-2006.....	40
A) ANNEXE DE MEKNÈS : L’inauguration de « l’Espace d’Artisanat ».	41
B) SECTION DE RABAT : Renouvellement du Bureau.....	41
C) L’ANNEXE D’ASSILAH : De nouveaux projets.....	43
D) L’OBSERVATOIRE DE SALÉ : Un film et plus encore.....	41
E) L’OBSERVATOIRE DE CASABLANCA : Entre sensibilisation et orientation.....	42
4. Les principales évolutions concernant nos sections durant notre second mandat : 2000-2006.....	42
A) ANNEXE DE MEKNÈS.....	42
B) ANNEXE D’ASSILAH	42



IV. Jossour FFM : Un espace partenarial ou règne échange et communication.....	43
1) Nos principaux associés durant notre premier mandat : 1995-2000	43
A) MEMBRES ET RÉSEAUX :	43
B) PARTENAIRES FINANCIERS	43
2) Nos principaux associés durant notre second mandat: 2000-2006.....	44
A) MEMBRES ET RÉSEAUX	44
B) PRINCIPAUX PARTENAIRES FINANCIERS	44
3) Nos principaux associés durant notre troisième mandat : 2006-2009.....	44
A) MEMBRES ET RÉSEAUX	44
B) PRINCIPAUX PARTENAIRES FINANCIERS	45
C) ACCORD PARTENARIAL NON-FINANCIER	45
4) Nos principaux associés durant notre quatrième mandat : 2010-2013.....	45
A) MEMBRES ET RÉSEAUX :	45
B) PRINCIPAUX PARTENAIRES FINANCIERS :	50
5) Nos principaux associés durant notre cinquième mandat: 2013-2014.....	51
A) PRINCIPAUX PARTENAIRES FINANCIERS.....	51
B) PRINCIPAUX PARTENAIRES FINANCIERS :	51
V. Constats postérieurs à notre 4^{ème} mandat et perspectives d’avenir de Jossour FFM	52
1) Le Centre de la Citoyenneté des Femmes Marocaines (CCFM)	52
2) Assurer le projet du Centre d’Écoute de Médiation Familiale et d’Accompagnement (CMEFA).....	53
3) L’extension de nos réseaux et de notre partenariat.....	49
VI. Conclusion Final.....	49



I. Préambule : Rappel historique de notre Association Jossour Forum des Femmes Marocaines.

Jossour Forum des Femmes Marocaines, organisation Non Gouvernementale, fut créée en Juillet 1995 par un ensemble de femmes désireuses d'une société plus égalitariste. Créée par et pour des femmes, notre association réunit les potentialités et compétences primordiales à la promotion de leurs droits. Notre objectif s'inscrit dans le renforcement de la présence féminine sur la scène nationale et ce à tous les niveaux. Les domaines économique, social, culturel et juridique sont autant de champs d'actions que Jossour FFM a pu explorer au cours de ces 20 dernières années. En effet, nous œuvrons perpétuellement pour la visibilité de nos concitoyennes et particulièrement au sein des postes de décision.

Au fil du temps, nous nous sommes enrichis d'expérience sur la base de valeurs communes et d'un référentiel conjoint : soutenir quotidiennement des femmes dans la proximité pour agir ensuite dans le plaidoyer. Notre double repère : micro et macro, nous a permis d'accroître la cohésion sociale au sein de notre équipe, tout en gardant à la vue un regard critique sur la scène politique.

La création d'une association de femmes marocaines s'inscrit dans le prolongement d'une citoyenneté plus égalitariste et dans le respect de la démocratie. La non-mixité des activités proposées chez Jossour FFM est une force car elle représente un espace commun dans lequel des femmes ont la possibilité de communiquer et d'échanger au sein d'une sphère propre à elles. Notre combat est celui des femmes, un combat qui leur appartient, une lutte dans laquelle elles seront actrices de leurs destins au sein d'une société si bien solidariste que démocratique. Enfin, face aux mutations économiques, culturelles et sociales, la nécessité d'un cadre autonome pour des femmes s'imposait dès lors au sein de notre pays afin que chacune et chacun jouissent de droits propres et égaux.

▪ Nos principales actions visent à :

- ✓ Renforcer les acquis et les droits des femmes ;
 - ✓ Dynamiser l'action et créer des mécanismes de solidarité ;
 - ✓ Renforcer la présence féminine sur la scène nationale et en particulier dans les postes de décision ;
 - ✓ Encourager la recherche sur la question féminine ;
 - ✓ Enrichir la connaissance sur leur vécu, leurs attentes et leurs aspirations ;
 - ✓ Favoriser la communication des femmes entre elles ;
 - ✓ Contribuer au rayonnement des femmes sur le plan international.
- Autant de motivations et d'aspirations qui expriment l'intérêt certain de la création de JossourFFM.

▪ La réalisation de ces finalités s'oriente autour de trois grands axes :

- ✓ **La contribution à l'enrichissement de la réflexion féminine**

Cette contribution passe avant tout par une dynamique de recherche sur la question. Plus exactement, la prise de conscience générale s'impose dans un contexte où



femmes et hommes doivent participer pleinement à l'épanouissement général de nos concitoyennes. Il s'avère, en effet, que la condition des femmes ne peut s'améliorer qu'à travers une entente générale des problèmes que soulève la question. Pour se faire, Jossour FFM contribue activement à orienter la connaissance approfondie des différents aspects de la réflexion féminine. Par exemple, l'impulsion de plateformes et d'observatoires sur la condition des femmes dans chacun des territoires marocains permettrait d'identifier plus aisément de manière quantitative et qualitative la situation actuelle de ces dernières. C'est en partie pour cette raison que Jossour FFM entrepris la création d'annexes et d'observatoires extrarégionaux permettant ainsi d'obtenir un panorama transversale à plusieurs villes et villages. Ces annexes furent des représentations locales de Jossour FFM au cœur des territoires de Meknès, Casablanca, Fès, Assilah et Salé. Plus qu'un outil d'observation, les plateformes sont un moyen de pallier certaines difficultés spécifiques à un territoire donné dans le but d'y apporter les solutions qui y sont appropriées.

✓ **L'information et la sensibilisation**

Ce point souligne l'importance du volet « communication ». En effet, notre association se veut être un cadre ouvert permettant la mise en relation :

- Des femmes entre elles,
- Des femmes et de l'opinion publique
- De Jossour FFM vers de multiples partenaires
- De Jossour FFM vers la création de nouveaux réseaux
- De favoriser une communication internationale entre les différents espaces féminins par le biais de relations partenariales issues de rencontres à l'égard de nos multiples conférences, tables-rondes, journées débats, etc.

La communication favorise l'information de l'opinion publique générale et sensibilise au niveau macro la prise de certaines décisions primordiales à l'évolution de la condition des femmes. En définitive, elle représente une de nos clés à la concrétisation de nos actions.

✓ **L'action sociale, culturelle et économique**

Jossour FFM a pour objectif la promotion de projets favorisant la solidarité et la créativité des femmes. L'action culturelle demeure un aspect important de la vie de nos concitoyennes. Inscrit dans l'accès à la culture, elle représente dès lors un vecteur essentiel de la promotion des droits des femmes. Notre association encourage cet accès par le biais de manifestations culturelles et à travers le soutien des actions des femmes en la matière. La créativité féminine représente une de nos préoccupations quotidiennes car nous avons su déceler en elle l'impact culturel sous-jacent.

⇒ **L'organisation de notre structure en deux volets majeurs :**

Le fil directeur de notre association trouve son origine dans la constitution de deux axes principaux : le volet proximité et le volet plaidoyer. Tous deux, bien que fondamentalement différents dans leur approche, se complètent et s'alimentent entre eux. Le volet proximité représente le quotidien de notre combat, quant au volet



plaidoyer, il représente notre ambition générale : l'amélioration absolue des droits des femmes pour l'ensemble de notre population.

✓ **Volet proximité :**

Cet axe représente l'inspiration concrète de notre engagement. Il découle en effet d'un besoin visible de la part de nombreuses femmes. Cette dernière représente alors le rapport humain entre les bénéficiaires et nous-mêmes, l'objet de notre travail quotidien.

Ce volet est représentatif de notre Centre de la Citoyenneté des Femmes Marocaines (CCFM), que nous développerons davantage dans un second temps. Il représente l'espace dans lequel sont quotidiennement dispensés des cours de langues (arabe, français, anglais) à toutes les femmes qui le souhaitent dans le but de lutter contre l'analphabétisme. Enfin, cet axe représente également les séances de sensibilisation que nous proposons autour de différents thèmes de la société (santé, travail, etc.) Ces ateliers proposés du lundi au vendredi constituent un vecteur essentiel d'aide à la réinsertion professionnelle et sociale dans la société en tant que citoyenne.

Quelques exemples de nos actions de proximité :

- Le démarrage réel des activités de proximité au sein de Jossour FFM a eu lieu avec la création du Centre d'Alphabétisation Juridique (CAJ) en 2001. (en partenariat avec le Mouvement pour la Paix, le Désarmement et la Liberté- MPDL- financé par l'Union Européenne.)
- Les activités du Centre de la Citoyenneté des Femmes Marocaines, Centre qui prend le relais du Centre d'Alphabétisation Juridique en 2007.
- Des pièces de théâtre comme « histoires de femmes » (Sensibiliser les femmes du monde rural et urbain sur la nécessité et l'urgence du renforcement des droits des femmes et la réforme du code de la famille). Ou encore « Chakaik Anouamane » jouée entre 2004 et 2006. (108 représentations à travers le Maroc et 5 au profit des marocain(e)s résident(e)s en Espagne). Cette pièce de théâtre avait pour but de vulgariser le nouveau Code de la Famille afin d'éviter les mauvaises interprétations.

Cet axe de travail est primordial pour les bénéficiaires mais notamment nous-mêmes. Il nous permet de rester au plus proche de la réalité et donc de favoriser par la suite un meilleur plaidoyer

✓ **Volet Plaidoyer :**

Ce volet découle du travail effectué en collaboration avec les instances politiques dans le but de faire avancer les droits des femmes de manière effective et générale. Cet axe peut se développer aussi bien autour des tables-rondes que des conférences ou encore des journées-débats par exemple.

Quelques exemples de nos actions de plaidoyer :

- Nous formons les éventuelles candidates à chaque élection législative, régionale et locale.
- Nous avons élaboré de multiples mémorandums revendicatifs concernant le Code de la Famille adressés au Cabinet Royal, à la Commission Royale



chargée de l'élaboration du nouveau Code de la Famille, au gouvernement et à divers partis politiques.

- Nous sommes notamment membre fondatrice du réseau « Printemps de la dignité » pour la révision du code pénal
- Nous organisons régulièrement des tables-rondes pour l'information et la sensibilisation relatives à la réforme du Code de la Nationalité.

Ce travail, en coopération avec des partis politiques et syndicats, se réalise notamment avec d'autres associations/ ONG partageant les mêmes valeurs, intérêts et buts que Jossour FFM.

-Volet Culturel :

Un volet culturel fut récemment mis à jour par notre Bureau National de Coordination. Toutefois, bien qu'il existe un comité et un bureau le pilotant, les actions prévues à son effet n'ont à ce jour point été mises en place car ce volet est encore trop récent. Son objectif principal rejoint notre axe « *action sociale, culturelle et économique* » visant à promouvoir l'action culturelle et la créativité des femmes. Des activités littéraires sont également programmées à l'avenir. Ce volet permettra aux bénéficiaires d'avoir un accès facilité à la culture et de manière diversifiée. Les activités proposées en groupe permettront notamment aux femmes d'échanger leurs expériences, leurs motivations, tout comme leurs aspirations.

▪ **L'équipe Jossour FFM, un espace de cohésion pour un travail organisé :**

Notre association comporte aujourd'hui des salarié(e)s, des bénévoles du Bureau National de Coordination (BNC), des bénéficiaires et des adhérent(e)s.

- **Les salarié(e)s (7) :**

- Animatrices pour les séances de sensibilisation (3)
- Personnel du secrétariat (2)
- Femme de ménage (1)
- Coursier (1)

- **Les bénévoles du BNC (9) :**

9 femmes sont membres bénévoles du BNC. Ce bureau est organisé à l'image de nos champs d'actions.

- ✓ **Un comité « Partenariat »** Ce comité dispose d'une Vice-présidente
- ✓ **Un comité «Proximité ».** Ce comité dispose aussi d'une Vice-présidente.
- ✓ **Un comité « communication»** Diffuse l'information, organise la communication. Ce comité dispose aussi d'une Vice-présidente.
- ✓ **Un comité « finances »** dédié essentiellement à la gestion monétaire. Il est piloté par une trésorière nationale et une vice-trésorière.
- ✓ **La présidente :** Est par ailleurs présente dans chacune de ces commissions afin d'assurer une bonne cohésion et gestion au sein même de notre équipe.



- ✓ Nous disposons du « **secrétariat** », coordonné par deux de nos salarié(e)s. Cette équipe gère tout l'aspect administratif tout comme la gestion du personnel. Enfin, elle accompagne les membres bénévoles du BCN dans tous leurs projets, cette dernière représente donc un pilier de notre structure.

- **Les adhérent(e)s de Jossour FFM**

Nous comptons actuellement une cinquantaine d'adhérent(e)s. Notre comité « communication et partenariat » s'organise au quotidien afin d'être en contact avec davantage d'adhérent(e)s. Ces derniers sont des personnes ressources pour notre structure et viennent toutes et tous d'horizons différents (politiciens, citoyens, syndicats, etc.) Ces personnes peuvent notamment participer à l'ensemble de nos Assemblées Générales au côté des membres du BNC, nonobstant seules les femmes adhérentes ont le droit d'y voter. Cette règle forme une des clauses de notre structure et contribue à la cohésion de nos valeurs et positionnements.

- **Les bénéficiaires.**

Nous comptons environ 180 femmes bénéficiaires de nos cours de langues par année. Ce chiffre augmente considérablement si l'on tient compte des cours de pâtisserie par exemple, ou encore des séances de sensibilisation organisées ponctuellement sur de multiples thèmes (travail, code de la famille, santé, éducation, etc.) En tenant compte de l'ensemble de nos activités nous comptabilisons environ 250 bénéficiaires par année. Toutefois nous avons pour coutume de retenir le nombre de femmes bénéficiaires des cours de langue car ce chiffre représente le nombre de femmes que nous suivons quotidiennement sur toute une année.



ORGANIGRAMME JOSSOUR FFM

PRÉSIDENTE	PARTENARIAT	COMMUNICATION	PROXIMITÉ	FINANCES	Conseillère	SECRETARIAT
Omayma ACHOUR Présidente	Rhizlaine BENACHIR : Vice-présidente	Amina HANSALI : Vice-présidente	Fatima SEKKEK : Vice-présidente	Bouchra BOUCHANTOUF : Trésorière Nationale Faiza JEBARI : Vice trésorière	Ouafa HAJJI Laila AMILI Amina TOUBALI	Nadia MOKHTARI Tarik EL GHAZALI

Nous constituons une organisation active, qui en collaboration avec un ensemble de réseaux et de partenaires, sommes impliqués dans l'application réelle et pratique de la réforme de la constitution de 2011 et contribuons activement à promouvoir une citoyenneté égalitariste entre les sexes.

Les questions politiques font donc parties de notre agenda, car il nous apparaît primordial de pouvoir être présents à tous les événements reflétant notre combat. Enfin nous sommes convaincus que notre engagement œuvrant pour une citoyenneté moderniste et égalitariste ne peut que coïncider avec les objectifs actuels de notre société démocrate.

II. Jossour FFM : Nos principales activités de 1995 à aujourd'hui.

➤ Les activités majeures de notre 1^{er} mandat : 1995-2000

Durant ce premier mandat ; Jossour FFM a pu connaître plusieurs évolutions que nous avons choisies d'ordonner en trois phases. La première phase (Juillet 1995-décembre 1996) constitue la période de création et de positionnement de notre structure. La seconde phase (1997) correspond quant à elle au développement de Jossour FFM et au recentrage de nos actions. Enfin la troisième phase (1998-1999) de ce premier mandat s'inscrit dans la consolidation de notre association.

A) Phase 1 : de la création à notre positionnement (Juillet 1995- Décembre 1996)

Cette phase de création et de positionnement de notre structure est importante pour nous car elle correspond aujourd'hui à l'origine de nos valeurs et motivations. Depuis sa naissance, Jossour FFM, a su imposer ses valeurs, reflet d'autonomie et de tolérance. Au premier instant, nous nous sommes positionnés dans le camp du progrès et de la modernité, et ce pour la défense des droits des femmes. Notre plan d'action général, validé fin 1995, établissait un équilibre entre affirmation de l'association dans le contexte national, défense des droits des femmes et action de proximité, ajoutant un volet de formation interne.

✓ 1997 : LE COLLOQUE NATIONAL SUR « FEMMES ET PROCESSUS DE DEMOCRATISATION AU MAROC »

Ce colloque national représente le premier événement de l'association. Ce dernier a joué un rôle essentiel dans la visibilité de Jossour FFM sur la scène nationale et a permis d'initier une première coordination entre ONG féminines. Cette collaboration s'est réalisée en vue de la défense des droits politiques des femmes et pour une meilleure présence de ces dernières dans les centres de décision politiques.

✓ 12 - 26 JUIN 1999: LE FESTIVAL DE RABAT

Ce festival définit les aspects culturels et artistiques de notre association. Il est le symbole de l'art et de la créativité que nous avons souhaité donner à Jossour FFM. Nos actions culturelles ont d'ailleurs débuté par cette participation à la première édition du festival de Rabat. Nous avons par la suite poursuivi avec la section de Rabat. Celle-ci organisait des soirées artistiques, des expositions de peintres femmes, des rencontres avec des femmes artistes ou auteures ainsi que des hommages. Notre objectif clé était alors de mettre en exergue la créativité féminine dans le domaine de l'art et de la littérature. Cet événement a permis à notre association de créer des liens importants et durables avec le milieu culturel.

✓ PROJET « FEMME- SOLIDARITE- ENVIRONNEMENT » :

Ce projet ambitieux n'a malheureusement pu arriver à termes car sa réalisation pratique coïncidait avec le déroulement des élections. Toutefois d'autres actions ont quand même pu être menées, suite au travail que nous avons porté à ce projet. Des tables-rondes en direction des femmes entrepreneuses ont pu s'inscrire dans le programme économique, ainsi qu'une conférence sur le code du statut personnel.

B) Phase 2 : Développement de notre association et recentrage de nos actions(1997)

✓ 1997 : MISE EN PLACE D'UN CENTRE DE SOUTIEN DES FEMMES

La mise en place de ce centre évoluera par la suite par le Centre d'Alphabétisation Juridique (CAJ). Il est le point de départ de notre Centre de la Citoyenneté des Femmes Marocaines, lequel a pour but la formation à des savoirs pratiques et théoriques par le biais d'ateliers professionnels, de sensibilisation et de la dispense de cours de langues.

C) Phase 3 : Consolidation de Jossour FFM (1998-1999)

- ✓ **FÉVRIER 1999 : 2ÈME COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE « RÔLE DE L'IJTIHAD DANS L'ISLAM EN RELATION AVEC LA QUESTION FÉMININE »**

Durant ce colloque, la pertinence et l'actualité du sujet furent renforcées par les réactions provoquées autour du projet **de plan d'action national pour l'intégration de la femme au développement**. Plan, à l'élaboration duquel notre association a contribué. Les actes de ce colloque sont aujourd'hui disponibles.

- ✓ **RECHERCHE SUR « L'EXCLUSION DES FEMMES DE LA PROTECTION JURIDIQUE INTERNATIONALE »**

Déjà membre du réseau Aicha (Forum des Femmes Arabes), Jossour FFM participa à cette recherche mettant en relief les fondements des réserves émises par le Gouvernement Marocain à l'égard de la Convention sur l'élimination des différentes discriminations envers les femmes. Cette recherche contribua à la mise en place de stratégies régionales visant à assurer la protection juridique des femmes.

- ✓ **UNE SECONDE ÉTUDE SUR LES DIFFÉRENTS DISCOURS SUR LA QUESTION FÉMININE (PLATEFORME)**

Jossour FFM participa à cette étude qui se fixait comme objectif de mettre à la disposition des ONG féminines arabes, une plateforme, mettant en relief, de manière claire, unifiée et homogène le référentiel féministe arabe. Nonobstant, notre association n'a pu finalement parvenir à élaborer une plateforme juridique propre, harmonisant les positions de ses membres sur les différents aspects du droit juridique des femmes.

2) Les activités majeures de notre second mandat : 2000-2006

Cette période fut pour nous un tournant important tant dans le domaine du plaidoyer que sur le niveau de la proximité. En effet, les mesures prises en 2004 sur la Moudawana (Changement du Code de la Famille) propulsèrent notre association au-devant de tous évènements s'y rapportant. Ayant travaillé longtemps sur la question dans le but de parvenir à d'amples évolutions, nous étions à cette époque, bel et bien préparés sur toute la thématique de ce sujet.

❖ PROJETS DU TRAVAIL DE PROXIMITÉ

- ✓ **2001 : « LE CENTRE DE D'ALPHABÉTISATION JURIDIQUE » / « LE CENTRE DE LUTTE CONTRE L'IGNORANCE DES DROITS »**

Dans le cadre de son action de proximité et des programmes intégrés, Jossour FFM créa un Centre d'Alphabétisation Juridique (CAJ) destiné à dispenser des cours d'Arabe envers les bénéficiaires femmes de notre structure.



Le Bureau National de Coordination (BNC) centra alors l'ensemble de son intérêt sur ce projet national réalisé en partenariat avec le MPDL (Mouvement pour la Démocratie, la Paix et la Liberté, section Madrid) et financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme Meda-Democracy.

Toutefois, lorsque l'Union Européenne cessa de financer ce projet, le centre failli suspendre la totalité de ses activités. Seulement, grâce à la volonté de ses cadres, la continuité de ce dernier a pu être assurée. Finalement, à la suite d'une initiative du Bureau National élu lors de 2002, il a été procédé à la reformulation de ce centre.

C'est enfin par la suite, en 2007, qu'il deviendra le Centre de Citoyenneté des Femmes Marocaines (CCFM).

✓ **ÉDITION 2004 : DÉPLIANT ET GUIDE JURIDIQUE RELATIF À LA MOUDAWANA.**

Destinés aux femmes qui bénéficient des cours de L.C.A et à tous les citoyens (nes). Ce dépliant et ce guide s'inscrivaient déjà dans la stratégie de notre association. Cette dernière visait la sensibilisation et la prise de conscience commune en recourant à tous les médias possibles.

✓ **2002 : ORGANISATION D'UNE JOURNÉE DE DÉBAT ET DE CONSULTATION**

Cette journée fut organisée entre les institutions de la société civile et les parlementaires autour de la Moudawana (Code de la famille)

❖ **APPEL ET PLAIDOYER**

✓ **30-31 MAI 2003 : LA TROISIÈME CONTROVERSE NATIONALE : « LA QUESTION FÉMININE ET LES ÉLITES MAROCAINES »**

Ces conférences furent dans la continuité des débats ouverts par Jossour FFM sur les questions de société. Durant cette occasion nous avons pu débattre sur des thématiques diverses et variées autour du Modernisme, de la Religion ou bien des Droits humains.

✓ **10 OCTOBRE 2003 : RENCONTRE INTERNE AUTOUR DU CODE DE LA FAMILLE**

Cette journée se déroula sous la forme d'une rencontre interne à travers un atelier de formation. Nous étions notamment en présence de Monsieur Ahmed Khamlichi, un des membres de la Commission Savante pour la réforme de la Moudawana, afin qu'il expose aux membres de notre association les raisons du projet du nouveau code de la famille.

✓ **25 JANVIER 2005 : JOURNÉE DE DÉBAT ET DE CONSULTATION AUTOUR DU THÈME : « LE PROJET DE LA FAMILLE : DIALOGUE ENTRE LES PARLEMENTAIRES ET LA SOCIÉTÉ CIVILE ».**

Occasion à laquelle notre association, a joué un rôle de médiateur entre les associations et les parlementaires. Il s'agissait notamment d'un moment opportun afin de communiquer et de discuter ensemble autour du projet du Code de la Famille.

❖ **2004-2006 : NOTRE ACTIVITÉ EN MATIÈRE D'APPEL, FUT ÉMERGER QUATRE VOLETS :**



✓ **1) LE SUIVI DE LA PRATIQUE DU CODE DE LA FAMILLE.**

Pour se faire, le conseil de l'association avait organisé pour l'occasion une grande rencontre avec les membres du Conseil d'Orientation (en présence d'avocates elles-mêmes membres de notre structure) et d'autres instances consacraient aux droits des femmes. Cette journée se déroulait dans le but d'étudier les perspectives des travaux ayant pour cible le suivi de l'actualisation du Code de la Famille de manière à ne pas déroger les bases même de l'égalité.

✓ **2) LE CODE DE LA RÉFORME DE LA NATIONALITÉ.**

Jossour FFM opta pour le projet de réforme du Code de la Nationalité et pris l'initiative de le débattre avec les différents groupes parlementaires en vue de les convaincre de la question et les amener à le soutenir

✓ **3) 24 OCTOBRE 2004 : LE PROJET DU CODE DES PARTIS POLITIQUES.**

Lors de l'émission de ce dernier, le Bureau National de Coordination s'est réuni afin d'en étudier les contenus. Par la suite, nous avons élaboré des commissions appelées à formuler des suggestions à ce sujet.

✓ **4) AVRIL 2005 : LA LEVÉE DE TOUTE RÉSERVE SUR LE CODE DE SÉGRÉGATION À L'ÉGARD DES FEMMES, ET SA CONFIRMATION LÉGALE :**

À cette occasion et dans le cadre de la coordination avec d'autres associations partageant nos intérêts, nous avons procédé à un appel de « lever toute réserve sur l'accord qui vise à interdire toute ségrégation à l'égard des femmes ». Cet appel fut à l'intention de Monsieur le Premier Ministre sous la forme d'une note contenant de multiples suggestions susceptibles de raffermir les mécanismes institutionnels et permettant par conséquent la levée des réserves sur un tel accord.

✓ **2003-2006: LA PARTICIPATION DU BUREAU NATIONAL DE COORDINATION AUX ACTIVITÉS EXTERNES :**

Le BNC a eu l'honneur de participer à une multitude d'activités internationales et arabes concernant la question des femmes, en voici un listing sur quatre années.

- **28-29-30 Janvier 2002:** La contribution à un atelier sur : « La construction des pages WEB au profit des Associations Non Gouvernementales ». Atelier organisé par la Section des Affaires Publiques ; attachée à l'Ambassade des États-Unis d'Amérique.
- **14-15 février 2002/ RABAT :** La participation au colloque autour de : « la Gestion des Associations ». Évènement organisé par l'Institut Mohamed V pour la Solidarité, en collaboration avec le Ministère de l'Économie et de l'Artisanat, chargé des Affaires générales du Gouvernement.
- **15 février 2002/ RABAT :** La participation à la réunion des Femmes et la FNUAP autour des : « suggestions relatives à la gestion du Centre d'Accueil pour les Femmes victimes de la



Violence », financée par la Caisse des Nations-Unies, en partenariat avec les Associations des Femmes présentes.

- **06 Mai 2002** : La contribution au colloque sur : « l'Union Européenne et le développement de la société civile », en coopération avec l'Union des Chambres Marocaines du Commerce et de l'Industrie.
- **28-29-30 Juin 2003 /MARRAKECH** : La contribution au : « Sommet International de la Femme ».
- **26-27 Septembre 2003/ ANDALOUSIE** : La participation au deuxième forum Européen des Femmes immigrées : « La femme immigrée et l'abus sexuel ». Évènement organisé par Amal Andalous (L'espoir de l'Andalousie), l'Association des Femmes Immigrées Marocaines.
- **20-21 Novembre 2003/ MARSEILLE** : La collaboration à une controverse sous le thème : « Femmes : visions, in-visions ». Occasion organisée par « Rencontre des Femmes Méditerranéennes »
- **17-18 Janvier 2003** : La participation à une rencontre : « La Société Civile ». Journées organisées par l'Institut des Trois Cultures.
- **21 et 28 Janvier 2003 / CAIRE** : La contribution au colloque intellectuel autour de « La femme et le Parlement ». Journées organisées par l'Association de la Ligue de la Femme Arabe.
- **24 Septembre 2003**: La contribution à la réunion avec le Secrétariat de l'État chargé de la famille et de la Solidarité, autour du thème : « La consultation à propos du projet du secrétariat de l'État qui consiste en une création d'un Centre National d'Intégration de la Femme au Développement ».
- **26-27-28 Septembre 2003/ CASABLANCA** : La participation au colloque International de la Femme Marocaine : – Ici et là- « Pour une égalité ». Journées organisées par la Ligue Démocratique des Droits des Femmes »
- La participation à : « deux sessions des Nations Unies ». Cette occasion a permis à notre Association de poser la question de la Femme Marocaine lors d'une rencontre Internationale.
- **25-26 Juillet 2006/ SANAA** : La collaboration au colloque de Sanaa autour de : « La Démocratie, de la Réforme Politique et de la Liberté d'Expression ».
- **Octobre 2007 / FRANCE** : La participation à : « la semaine du Maroc en France ».

3) Les activités majeures de notre troisième mandat : 2006-2009

Après avoir connu l'adoption du nouveau code de la famille en 2004- principal cheval de bataille des associations féminines dont la nôtre-, notre activité va davantage se centrer vers plus d'actions de proximité et peut être moins de plaidoyer à la vue de la nouveauté du contexte généré par une nouvelle législation.



✓ **2007 : ÉVOLUTION DU CENTRE D'ALPHABÉTISATION JURIDIQUE (CAJ) VERS LE CENTRE DE LA CITOYENNETÉ DES FEMMES MAROCAINES (CCFM)**

C'est aussi dans ce contexte de changement de l'axe juridique au politique que l'évolution du CAJ au CCFM va s'établir. Cette étape a pu se réaliser grâce à l'appui inestimable de l'INDH (Initiative Nationale pour le Développement Humain) durant l'année 2007. Ce centre est dédié à l'alphabétisation fondamentale et l'alphabétisation juridique mais aussi à l'initiation aux droits et aux devoirs du citoyen.

✓ **OCTOBRE 2008 : CRÉATION D'UN CENTRE D'ÉCOUTE DE MÉDIATION FAMILIALE ET D'ACCOMPAGNEMENT (CMEFA)**

En parallèle au CCF, s'est créé le CMEFA, en partenariat avec le Centre International de Médiation et l'Arbitrage de Rabat (CIMAR). Cette convention fut signée au siège du CIMAR avec la présence de plusieurs personnalités, dont notamment le représentant du Ministère de la Justice.

✓ **28 FÉVRIER 2009 : JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LE THÈME « CINQ ANNÉES D'APPLICATION DU CODE DE LA FAMILLE : BILAN ET PERSPECTIVES »**

Cette journée fut organisée dans le souci d'agir pour une meilleure application du nouveau Code de la Famille. Pour cette occasion nous avons eu l'opportunité de travailler en collaboration avec les juges de la Cour Suprême ainsi que d'autres instances judiciaires et avons obtenu le soutien financier de l'association Américaine des Barreaux (ABA)¹ des avocats et des juges. Notre rencontre a eu pour objectif d'exprimer aux juges nos différentes inquiétudes quant à l'application du Code de la Famille et à les sensibiliser dans le but d'œuvrer pour une meilleure application de ce dernier.

✓ **9 AVRIL 2009 : DÉLÉGATION DE L'UNION DES FEMMES MAROCO-ALLEMANDES CONDUITE PAR LE MAIRE D'AKHEN.**

Cette délégation fut accueillie avec honneur par notre centre CCFM. Par la suite une table-ronde fut organisée au siège de ce dernier. Les objectifs et les orientations des deux associations ont été passés en revue. Les activités du Centre et les différents projets ont ainsi été présentés. Des accords de partenariat et de coopération furent alors établis entre notre structure et l'Union des femmes Maroco-Allemandes.

✓ **2008-2009 : ATELIERS SUR LA « GENDERISATION » DES BUDGETS.**

Nous avons eu le plaisir de pouvoir participer et contribuer aux travaux de différents ateliers sur la « Gendérisation » des budgets. Ces ateliers furent organisés par l'UNIFEM en partenariat avec le Ministère des Finances.

✓ **JUILLET 2008 : COLLOQUE « FEMMES, TRAIT D'UNION POUR LA MÉDITERRANÉE », PARIS.**

Notre association a notamment participé à un colloque organisé par l'association Terrafemina à Paris (Sénat) sous le thème de « Femmes, trait d'union pour la méditerranée » sous le haut patronage du Président de la République Française. Ce colloque s'inscrit dans un contexte historique particulier, lequel se déroulait la veille du lancement par la France du projet de l'Union Pour la Méditerranée (UPM).

¹ABA : L'Association Américaine des Barreaux. Ou « American Bar Association ».



- ✓ **JUILLET 2009 : COLLOQUE « UNION POUR LA MÉDITERRANÉE : LES FEMMES S'ENGAGENT », PARIS.**

Un an après, s'est déroulée la deuxième édition autour du projet UPM, ainsi s'est inscrit le colloque « Union pour la méditerranée : les femmes s'engagent ». Les principaux thèmes abordés furent centrés sur le féminisme, l'éducation, l'environnement, l'entrepreneuriat et la culture.

- ✓ **MARS 2009 : RENCONTRE SOUS LE THÈME : « ÉDUCATION, POLITIQUE, ÉCONOMIE : FEMMES CO-ACTRICES DU DÉVELOPPEMENT », ESSAOUIRA.**

Notre structure fut sollicitée par l'association « Women's tribune » dans le but d'intervenir dans le cadre d'une rencontre sous le thème : « Éducation, politique, économie : femmes co-actrices du développement ». Cette rencontre se déroula dans la ville d'Essaouira.

- ✓ **NOVEMBRE 2009 : COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION « CHAML POUR LA FAMILLE ET LA FEMME »**

Jossour FFM a été présente lors du colloque international organisé par l'association CHAML. Ce colloque était l'occasion pour nous de :

- Bénéficier de l'expérience des autres pays ayant pratiqué la médiation familiale depuis des décennies
- Nouer des relations avec les formatrices médiatrices françaises, belges et suisses qui ont répondu favorablement à la proposition pour l'encadrement des ateliers de formation que Jossour avait l'intention d'organiser en 2010 (notamment à travers le CMEFA : Centre d'Écoute de Médiation Familiale et d'Accompagnement) .

- ✓ **2008-2009/2009-2010 : RÉUNIONS ORGANISÉES PAR L'ACADÉMIE ET LA DÉLÉGATION DE LA RÉGION RABAT-SALÉ-ZEMMOURS-ZAERS**

Dans le cadre du partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale, notre association participa à deux réunions organisées par l'Académie et la Délégation de la Région Rabat-Salé-Zemmours sous les thèmes de :

- 2008-2009 : « Rôle des associations dans l'alphabétisation ».
- 2009-2010 : « Besoins des animatrices et animateurs dans l'alphabétisation ».

- ✓ **JUIN 2009 : PARTICIPATION À L'ENRICHISSEMENT DU RAPPORT NATIONAL SUR BEIJING + 15 ET RÉPONSE AU QUESTIONNAIRE SUR LA CONFÉRENCE D'ISTANBUL + 5, RABAT.**

Notre association Jossour FFM a eu le privilège sur l'invitation du Ministère du Développement Social de la Famille et de la Solidarité (MDSFS) de participer à l'enrichissement du rapport national sur Beijing + 15. Par conséquent, nous avons émis par écrit des recommandations et critiques. Dans la même lignée, notre structure a répondu au questionnaire sur la conférence d'Istanbul + 5 concernant les progrès et les faiblesses du Maroc quant à l'application des recommandations.

- ✓ **OCTOBRE 2009 : JOURNÉE ORGANISÉE SOUS LE THÈME « LE CIMAR : 10 ANS DE PROMOTION DES ADR »**



Jossour FFM fut invitée à participer à la célébration du dixième anniversaire du CIMAR lors d'une journée organisée sous le thème : « Le CIMAR : 10 ans de promotion des ADR ».

- ✓ **OCTOBRE 2009 : JOURNÉE NATIONALE SOUS LE THÈME DE « L'ÉGALITÉ AU CŒUR DE L'AGENDA POLITIQUE DU MAROC, RABAT »**

Jossour FFM était présente lors de la journée nationale de la femme marocaine sous le thème de : « L'Égalité au cœur de l'agenda politique du Maroc ».

- ✓ **DÉCEMBRE 2009 : CONGRÈS RÉGIONAL SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL EN TANT QUE VIOLENCE SOCIALE ET SON IMPACT SUR LES FEMMES », LE CAIRE EGYPTE**

Notre association a eu l'honneur de pouvoir participer au Congrès Régional sur le « harcèlement sexuel en tant que violence sociale et son impact sur les femmes », au Caire. Ce privilège nous a été accordé grâce à la contribution du FNUAP, programme de l'ONU pour la population et l'organise « Sida Suédois ».

4) Les activités majeures de notre quatrième mandat : 2010-2013

Ce mandat fut marqué par l'importante réforme constitutionnelle de juillet 2011, dont le fameux article 19 stipulant davantage l'égalité entre les hommes et les femmes.

- ✓ **14 MAI 2011 : RENCONTRE SUR LE THÈME DE : « LEADERSHIP DES FEMMES AU CŒUR DES RÉFORMES AU MAROC »**

Cette rencontre a été organisée à la Bibliothèque Nationale Du Royaume du Maroc. Elle s'inscrit dans le cadre de l'action de l'association en faveur de la promotion des droits des femmes et pour le renforcement de leur présence dans les postes de décision.

- ✓ **10 JUIN 2011: TABLE-RONDE : « LE PROJET DE RÉGIONALISATION : UNE OPPORTUNITÉ POUR LES FEMMES ? »**

Cette table-ronde, animée par Leila Amili, membre du BNC, s'est déroulée en deux axes. Le premier, coordonné par Ali Bouabid, Délégué Général de la Fondation Abderrahim Bouabid, se centra autour du projet de modèle de régionalisation avancé. Le deuxième volet concerna la présentation de Malika Ghefrane, Professeur Universitaire, Conseillère Genre auprès de Aster International et de l'USAID sur : « Les Femmes actrices et bénéficiaires du projet de régionalisation avancée ».

- ✓ **11 AOÛT 2011 : DÉBAT AUTOUR DU THÈME « FEMMES ET CONSTITUTION ; PERSPECTIVES ET MÉCANISMES »**

Dans le but de contribuer au débat sur cette notion de « parité » et de son application, plus particulièrement dans le domaine politique à la veille des élections législatives, notre association organisa une journée débat. Cette dernière se déroula entre acteurs associatifs et politiques, chercheurs et spécialistes autour du thème « Femmes et Constitution ; Perspectives et Mécanismes ».



- ✓ **2 JUILLET 2012 : RENCONTRE AUTOUR DU THÈME : « NOUVELLE CONSTITUTION, UN AN APRÈS : QUELS SONT LES MÉCANISMES MIS EN ŒUVRE RELATIFS AUX DROITS DES FEMMES ? »**

Pour cette occasion notre association organisa une rencontre entre acteurs associatifs et politiques, chercheurs et spécialistes afin de débattre sur les grands questionnements autour de la nouvelle constitution. Nous nous réunissions notamment afin de définir nos priorités d'action pour l'ensemble des axes jugés primordiaux pour la concrétisation de nos attentes. Lors de cette journée, les thématiques autour de la participation politique, de la législation, des mécanismes institutionnels et des politiques publiques relatives à l'égalité et la lutte contre la violence à l'égard des femmes, furent nos éléments essentiels d'analyse.

- ✓ **FÉVRIER-MARS 2013 : RÉALISATION DE L'ÉTUDE DE JOSSOUR FFM : « LA CITOYENNETÉ DES FEMMES POUR UNE MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE CONSTITUTION », RABAT.**

À travers cette étude Jossour FFM s'était fixée comme objectif d'établir un état des lieux de la citoyenneté des femmes marocaines. Il s'agissait avant tout de mesurer les avancées en soulignant les dates historiques ou les événements majeurs qui ont permis ces dernières. Cette première partie, qui a couvert l'ensemble des politiques publiques, a pu mettre l'accent tant sur les avancées réalisées comme sur les retards enregistrés, et qui plus est nous a permis d'établir une analyse critique des politiques mises en œuvre. Cette étude fut enrichie de statistiques nationales et le cas échéant, de benchmark avec des pays comparables au Maroc.

➤ **Notre étude s'est centrée sur les trois axes suivants :**

- ✓ L'accès des femmes marocaines aux services de base : Lutte contre la pauvreté, santé, conditions de vie...
- ✓ L'accès aux « outils » ou aux « canaux » de la citoyenneté : éducation, emploi, droits/justice...
- ✓ Le Leadership économique et politique

➤ **Objectif final :**

- ✓ Établir des propositions concrètes pour la mise en œuvre de la Constitution ; que ce soit au niveau des Lois, des textes d'application et de l'harmonisation des Lois. Il s'agissait donc de proposer un plan d'action pour la mise en œuvre de la nouvelle Constitution.

Nous avons ainsi organisé cette rencontre pour présenter l'étude sur : « La citoyenneté des femmes : pour une mise en œuvre de la nouvelle constitution » le 9 février 2013 à la Bibliothèque Nationale du Maroc.

✓ **Projet AMALI**

Démarré en 2006, ce programme intitulé AMALI (Réduction de l'impact socio-économique du VIH/sida sur la population vulnérable et les personnes infectés et/ou affectées par le VIH/sida), est à la fois novateur et multi-partenarial. L'Agence de Développement Social (ADS) est partenaire de l'ALCS (Association de Lutte Contre le SIDA) par son appui financier et son expertise en matière d'AGR.

L'ALCS assure l'identification, l'orientation et le suivi psychosocial des bénéficiaires. Les associations locales (AL), soutenues par l'ALCS et les Coordonation Régionales de l'ADS, assurent un accompagnement de proximité des porteurs de projet.



Depuis 2010, l'association Jossour FFM, assure le suivi et l'accompagnement du bénéficiaire avant, pendant et après la mise en œuvre de son projet. Dans certains cas, l'Association peut faire appel à un tuteur professionnel bénévole en coordination avec l'ADS. Dans d'autres cas, le porteur de projet aura besoin d'une formation spécifique pour améliorer ses compétences. Le financement de cette formation est décidé par le CAL et fera partie du coût global du projet, en dehors du prêt.

✓ **L'AMBITIEUX PROJET JOSSOUR FFM /ABA**

En effet, grâce à l'étude mentionnée ci-dessus « *La Citoyenneté des Femmes pour une mise en œuvre de la Nouvelle Constitution* », notre association Jossour FFM a pu entamer un partenariat avec l'association Américaine des Barreaux (ABA), lequel nous finançait pour initier un processus de sensibilisation et de plaidoyer à travers de multiples tables-rondes régionales portant sur la Constitution.

Notre partenariat avec ABA devait tout d'abord initier autour de l'élaboration d'un projet de loi organique concernant l'article 19 de la Constitution. Or comme Jossour FFM avait déjà en parallèle considérablement travaillé à ce sujet en collaboration avec le « Printemps des Femmes pour la Démocratie et l'Égalité », nous avons pensé préférable de passer directement à la deuxième phase. En effet, suite à notre étude, ABA et nous-mêmes pensions qu'il était intéressant d'utiliser notre travail comme support de sensibilisation. Cela s'est concrétisé au travers de nos multiples tables-rondes régionales. Il s'agissait ici de parvenir à sensibiliser considérablement la population le long de notre territoire national.

✓ **DU 9 FÉVRIER 2013 AU 18 JANVIER 2014 : TABLES-RONDES ORGANISÉES AUTOUR DU PROJET : « PLAIDOYER ET SENSIBILISATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ÉGALITÉ DES SEXES », RABAT/ASSILAH/MARRAKECH/FÈS/AGADIR/KENITRA/ KHEMISSAT.**

Dans l'optique d'agir pour une meilleure application de la nouvelle constitution, Jossour FFM réalisa de multiples tables-rondes avec le soutien financier de l'association Américaine ABA et en collaboration avec les groupes parlementaires, le syndicat marocain de la presse et la société civile. Les tables-rondes furent organisées au niveau régional entre Rabat, Assilah, Marrakech, Fès et Agadir dans le cadre du projet «Plaidoyer et sensibilisation sur la mise en œuvre de l'égalité des sexes ».

➤ **L'ETUDE DE JOSSOUR FFM « LA CITOYENNETÉ DES FEMMES : POUR UNE MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE CONSTITUTION »**

**1) Rabat- Le 9 Février 2013/ Bibliothèque Nationale du Royaume/ 40 participant(e)s
Présentation de l'étude « La citoyenneté des femmes : Pour une mise en œuvre de la Nouvelle Constitution »**

Cette table-ronde était l'occasion de présenter l'ensemble de notre étude à un public externe de notre association.

Les objectifs de l'étude étant avant tout de rendre compte des avancées, d'analyser les obstacles, de faire ressortir les défis à relever et de mettre en œuvre la Nouvelle Constitution, tout cela dans une perspective genrée.

Pour se faire, Jossour FFM interrogea l'ensemble des composantes de la société Marocaine, tels que les décideurs politiques, les acteurs économiques, la société civile et ses partenaires.



Cette présentation s'est organisée en 4 temps :

- Égalité de genre au Maroc : État des lieux
- Égalité de genre au Maroc : Avancées, obstacles et défis
- Les fondements du principe de l'Égalité
- La mise en œuvre de la Constitution Marocaine

Ce fut un évènement exceptionnel dans le sens où notre structure eu l'opportunité de présenter son travail à un ensemble de personnes extérieur à l'association. Nous avons pu également sensibiliser un nouveau public et échanger nos expériences sur la thématique à travers un débat enrichissant du point de vu d'une perspective Genre.

➤ **L'HARMONISATION DE L'ARSENAL JURIDIQUE MAROCAIN AVEC LES CONVENTIONS INTERNATIONALES RELATIVES AUX DROITS DES FEMMES**

1) Rabat- Le 11 Mai 2013/ Hôtel Golden Tulipe / 150 participantes

2) Fès- Le 6 Juillet 2013 / Hôtel Ibis / 30 participantes

Ces tables-rondes avaient pour visé de restituer l'étude de Jossour FFM (précédemment mentionné) en partenariat avec différents acteurs :

- Les représentants de Groupes parlementaires : Groupe Istiqlal de l'unité et de parité, Groupe socialiste, Groupe Rassemblement National des Indépendants
- Syndicat National de la Presse Marocaine
- L'Organisation Marocaine des droits Humains.

Ces rencontres furent l'occasion de faire le point sur l'arsenal juridique Marocain relatif à la question féminine, et ce à la lumière des instruments internationaux et particulièrement concernant la question de la levée des réserves émises lors de la ratification de la CEDAW en 1993. Il s'agissait alors d'impliquer tous les acteurs de notre société au cœur du débat tant sur la question de l'harmonisation que sur la réelle mise en application de la Constitution (Adoptée à l'unanimité par le peuple Marocain en 2011). Enfin, c'était notamment l'occasion d'interpeller les décideurs politiques concernant les défis que pose ces thématiques.

Nous avons par conséquent analysé les relations entre cette harmonisation et notre référentiel religieux ouvert sur la base de ses nobles finalités, l'option démocratique, le développement humain, les libertés individuelles et collectives, etc.

Néanmoins, la question de l'harmonisation demeure encore actuellement sensible, et c'est pour cette raison que Jossour FFM avait organisé dès lors ces tables-rondes.

➤ **Ces dernières se développèrent en trois axes majeurs :**

- Les avancées réalisées en matière d'harmonisation de l'arsenal juridique marocain avec les conventions ratifiées par le Maroc, relatives à la question féminine.
- L'analyse des obstacles rencontrés pour intégrer les normes internationales dans l'ordre juridique Marocain (notamment sur certains droits)
- Les défis pour l'avenir afin de s'inscrire dans un État de droit, respectueux de la citoyenneté des femmes, des engagements internationaux et bien entendu responsable de la nouvelle Constitution.



Dans leur intégralité ces deux tables-rondes furent tant un succès pour notre association Jossour FFM qu'un succès pour notre étude dans laquelle nous avons su acquérir une certaine maturité

➤ **LE CODE DE LA FAMILLE EN MIGRATION : QUELLE APPRÉCIATION APRÈS L'ADOPTION DE LA NOUVELLE CONSTITUTION ?**

2) Assilah- Le 28 Septembre 2013/ Hôtel Al Khaima/ 30 Participant(e)s

Lors de cette table-ronde, il s'agissait de mettre l'accent sur le déphasage existant concernant les nouvelles dispositions de la Constitution (article 19 consacrant l'égalité hommes-femmes en matière de droits civils) et le code de la famille de 2004 dans un contexte migratoire, où marocain(e)s s'installent en Europe.

Les dispositions du Code de la famille sont en opposition non seulement avec notre Nouvelle Constitution mais notamment avec les conventions ratifiées par le Maroc, dont notamment, la Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE), les Pactes Internationaux relatifs aux droits civils et politiques (PIDCP) et le Pacte International relatif aux droits Économiques Sociaux et Culturels.

En effet, les juristes occidentaux et les praticiens de droit, sont tenus(en vertu des règles du DIP), d'appliquer les dispositions du Code de la Famille aux ressortissant(e)s Marocain(e)s résidant en Europe et aux situations relatives au mariage mixte. Or, certaines dispositions du Code de la Famille (unions polygames, partage des biens, etc.) ne peuvent réellement être appliquées.

Les questions sont nombreuses et complexes, faut-il appliquer le droit de manière stricte ou adapter le droit aux circonstances propres de l'ordre juridique et politique du pays d'accueil ?

En effet, le système Marocain et le système Français par exemple, demeurent sur de nombreux points opposés, notamment concernant les questions autour de la polygamie, du mariage des mineurs, du régime matrimonial, etc.

Afin d'apporter des éléments de réflexion à ces questions, Jossour FFM réalisa cet événement afin de poser le débat sur la thématique et surtout dans le but de déceler les obstacles que rencontrent l'application du code de la famille dans les pays d'accueil.

L'objectif de cette intervention était alors de mettre en exergue les divergences des deux systèmes (marocains et européens) afin d'apporter une réflexion tant pour une meilleure cohésion entre ces derniers qu'entre notre propre constitution et code de la famille.

Cette occasion fut le moment d'offrir un espace de réflexion aux participant(e)s afin de contribuer à la compréhension des problèmes juridiques soulevés par la présence des familles marocaines et musulmanes en Europe aujourd'hui.

3) L'ARTICLE 49 DE LA MOUDAWANA-

4) Marrakech- Le 26 Octobre 2013/ Hôtel Ryad Mogador Menara /20 participant(e)s

Pour une gestion des biens acquis pendant le mariage entre exigence de contrat annexe, difficultés d'application et perspectives de réformes et d'harmonisation.

Cette table-ronde eu lieu à la veille de fêter l'avènement de la Moudawana, plus précisément ces 10 années d'adoption. Elle représente le 1^{er} instrument national en faveur des droits de la famille, des



femmes et des enfants. Ce code fut accueilli par la population d'une manière plutôt partagée. L'organisation de cette table-ronde avait pour but de favoriser le débat entre les représentants nationaux et régionaux sur une problématique d'actualité : l'harmonisation des lois.

Les objectifs visés lors de cette table-ronde étaient :

- De réaliser un focus lors des débats sur l'article 49 de la Moudawana
- Se prononcer en tant qu'association promouvant les droits des femmes
- Aboutir à de claires recommandations pour la révision de l'article 49 (Mariage et gestion des biens entre époux)

Jossour FFM porta son intérêt envers cet article précis, car il fut notamment celui dont la controverse s'est davantage développé entre juristes, médias, activistes, etc.

Ainsi cette table-ronde se réalisa autour de quatre étapes majeures :

- Clarification et convergence des avis sur l'article 49, controverses et lacunes dans la législation et l'application de régime de gestion des biens communs acquis pendant le mariage.
 - Réflexion dans le but de s'exprimer sur l'évolution vers des régimes matrimoniaux plutôt civils, reconnus par l'autorité publique, garantir plus d'équité entre les époux.
 - Formalisation de recommandations et d'amendements nécessaires pour l'article 49.
 - Théorisation des perspectives de réformes du code de la famille à l'égard de la Constitution et des engagements pris au niveau international.
- ✓ **LA CONTINUITÉ DUCENTRE DE LA CITOYENNETÉ DES FEMMES MAROCAINES, ANCIEN QUARTIER DE LA MÉDINA DE RABAT.**

Grâce à ce projet plus de 600 femmes ont pu bénéficier de cours de langues, d'ateliers de sensibilisation et de modules d'accompagnement. Les nombreux ateliers de sensibilisation portent sur des thèmes divers et variés autour de la citoyenneté (juridique, santé, travail, éducation, etc.) Les modules d'accompagnement ont quant à eux pour objet le dessin, la poterie, la peinture sur verre, le théâtre ou bien encore la pâtisserie et la céramique, etc.

À travers ce centre, Jossour FFM a pu acquérir une certaine expertise dans les activités de « proximité », et a bénéficié par conséquent de partenariats avec le Ministère de l'Éducation et l'Agence de Développement Social.

5) Les activités majeures de notre cinquième mandat : 2013-2014

Ce mandat fut marqué par Le prolongement de notre partenariat avec ABA : Les volets « plaidoyer » et « communication ».

Suite à la phase de sensibilisation que Jossour FFM réalisa en partenariat avec ABA autour des tables-rondes régionales qui s'effectuèrent entre 2013 et 2014, l'étape suivante est programmée autour d'une étape de plaidoyer et de communication.

En effet, Jossour FFM a organisé des rencontres très importantes :



➤ **L'HARMONISATION DE L'ARSENAL JURIDIQUE MAROCAIN AVEC LES CONVENTIONS INTERNATIONALES RELATIVES AUX DROITS DES FEMMES**

- **Meknès-Le 6 Décembre 2013/ Palais Tarrab/ 55 Participant(e)s**
- **Sidi Sliman- Le 7 décembre 2013- Hôtel Aymane/ 43 participant(e)s**

Ces tables-rondes avaient pour visé de restituer l'étude de Jossour FFM (précédemment mentionné) en partenariat avec différents acteurs :

- Les représentants de Groupes parlementaires : Groupe Istiqlal de l'unité et de parité, Groupe socialiste, Groupe Rassemblement National des Indépendants
- Syndicat National de la Presse Marocaine
- L'Organisation Marocaine des droits Humains.

Ces rencontres furent l'occasion de faire le point sur l'arsenal juridique Marocain relatif à la question féminine, et ce à la lumière des instruments internationaux et particulièrement concernant la question de la levée des réserves émises lors de la ratification de la CEDAW en 1993. Il s'agissait alors d'impliquer tous les acteurs de notre société au cœur du débat tant sur la question de l'harmonisation que sur la réelle mise en application de la Constitution (Adoptée à l'unanimité par le peuple Marocain en 2011). Enfin, c'était notamment l'occasion d'interpeller les décideurs politiques concernant les défis que pose ces thématiques.

Nous avons par conséquent analysé les relations entre cette harmonisation et notre référentiel religieux ouvert sur la base de ses nobles finalités, l'option démocratique, le développement humain, les libertés individuelles et collectives, etc.

Néanmoins, la question de l'harmonisation demeure encore actuellement sensible, et c'est pour cette raison que Jossour FFM avait organisé dès lors ces tables-rondes.

➤ **Ces dernières se développèrent en trois axes majeurs :**

- Les avancées réalisées en matière d'harmonisation de l'arsenal juridique marocain avec les conventions ratifiées par le Maroc, relatives à la question féminine.
- L'analyse des obstacles rencontrés pour intégrer les normes internationales dans l'ordre juridique Marocain (notamment sur certains droits)
- Les défis pour l'avenir afin de s'inscrire dans un État de droit, respectueux de la citoyenneté des femmes, des engagements internationaux et bien entendu responsable de la nouvelle Constitution.

Dans leur intégralité ces deux tables-rondes furent tant un succès pour notre association Jossour FFM qu'un succès pour notre étude dans laquelle nous avons su acquérir une certaine maturité

➤ **L'ARTICLE 19 DE LA CONSTITUTION**

1. **Essaouira- Le 4 décembre 2013/ Hôtel Ryad Mogador/ 45 participant(e)s**
2. **Safi- Le 5 décembre 2013/ Hôtel Atlantic Panoramique/ 40 participant(e)s**
3. **Agadir- 14 décembre 2013/HôtelRyad Mogador Medina/ 54 participant(e)s**



Ces trois tables-rondes furent l'occasion de nous pencher davantage sur l'article 19 de notre Nouvelle Constitution de 2011. Toujours dans une optique de sensibilisation, nous avons abordé de manière transversale différentes thématiques qui nous semblait en contradiction avec notre Constitution.

Durant ces rencontres, nous avons notamment mis l'accent sur la question du mariage des mineurs, toujours non résolu et voire même de plus en plus répandu.

En effet, depuis le Code de la famille de 2004, le mariage des mineurs étaient devenu interdit (il était passé de 15 à 18 ans pour les filles), sauf dans certaines exceptions. Or, les exceptions se sont multipliées et il devenait crucial pour Jossour FFM d'apporter réflexion et échange à ce débat.

Il s'agissait alors de réfléchir au côté de la société civile, de partenaires associatifs et de groupes politiques, autour de l'interdiction du mariage des mineurs, sans aucune exception possible.

Les objectifs majeurs de ces tables-rondes furent donc dans un premier temps la sensibilisation, pour parvenir dans un deuxième temps à l'élaboration de réflexions et de recommandations communes.

Ces rencontres furent notamment en perspective d'améliorer considérablement les obstacles rencontrés entre le déphasage de notre Code de la famille et de notre Nouvelle Constitution.

➤ LES FEMMES SOULALIYATES

Kenitra- le 20 décembre 2013/ Conseil de la Région Al Gharb/ 38 participant(e)s

Cette table-ronde avait pour but de sensibiliser le plus de personnes sur la question et en particulier les associations locales.

Nous avons donc traité de la question de l'héritage, et plus précisément lorsque les femmes sont dispensées du profit d'un terrain dont l'unique but est de cultiver. La loi ne permet pas une telle inégalité de pouvoir entre les sexes, la circulaire du Ministère de l'Intérieur à son effet mis termes à cette tradition, néanmoins il demeure complexe pour des femmes du milieu rural d'être en connaissance de cette dernière pour revendiquer leurs droits.

Cela fut l'occasion pour chacun et chacune d'enrichir la réflexion portée autour de cette thématique si délicate, afin d'en ressortir avec des positionnements et des recommandations claires et concrètes.

➤ FEMMES DÉCHUES D'AUTORITÉ

Khemissat- le 18 janvier 2014/ chambre d'artisanat/ 40 participant(e)s

ضعف القوانين وسلبية المجتمع تجاه النساء المهجورات

Cette table-ronde, dernière de notre agenda concernant le projet de sensibilisation en partenariat avec ABA, fut le moyen d'augmenter la conscience générale à ce sujet. En effet, les femmes, bien qu'en désaccord avec notre Nouvelle Constitution, demeurent discriminées de par leur genre, notamment sur les questions relatives à l'autorité et le pouvoir de la garde des enfants.

Par exemple, les hommes abandonnant leurs femmes ou quittant leur domicile conjugal pour des raisons professionnelles ou personnelles durant une période indéfinie conservent néanmoins l'intégralité de l'autorité sur leurs enfants. La mère comme son enfant devront attendre le père pour une quelconque signature, renouvellement de documents administratifs, etc.

L'objectif de cette rencontre était de parvenir à des recommandations et amendements concrets dans une perspective éventuelle d'un futur projet de loi.



➤ **Harmonisation des droits humains des femmes avec la Constitution et les normes internationales**
«Positionnements et contributions de Jossour FFM»

Rabat le 29 avril 2014/Bibliothèque nationale/ 55 participant(e)s

Il s'agit de mettre à la lumière les multiples recommandations que nous avons pu retenir suite aux rencontres régionales que nous avons réalisées le long de l'année 2013 et du début de l'année 2014. Lors de cette occasion, nous avons évoqué notamment le positionnement de notre association sur les thématiques clés traitées durant ces tables-rondes.

Notre positionnement a été structuré autour de 11 axes majeurs : mariage des mineurs, héritage, polygamie, avortement, etc., ceux qui nous ont paru les plus pertinents lors de ces tables-rondes. Ces 11 points ont été résumés en un document précieux, lequel a été l'objet de notre rencontre.

Aussi, afin que cette rencontre ait suffisamment d'impact en termes de plaidoyer, cette occasion s'est déroulée au côté d'importants groupes parlementaires et de certains de nos partenaires en nombre relativement élevé. Il s'agit en effet d'un événement important car il représente un moment clé pour l'étape suivante.

➤ **Restitution des travaux des tables rondes sur les positionnements de l'association**

Le 9 juillet 2014 à l'hôtel Diwan, Rabat/ 25 participant(e)s

Le Bureau national et le comité scientifique de Jossour FFM ont organisé une rencontre dont

L'objet est de rediscuter certains positionnements n'ayant pas été suffisamment percutants et qu'il convient d'approfondir.

Enfin, l'étape du volet « communication », il s'agira alors de sensibiliser un maximum l'ensemble de la population de manière transversale. Cette campagne de communication, laquelle s'est réalisée à travers les technologies de l'information : Radio et Sms...

Cette étape est majeure pour sensibiliser un maximum de personnes quel que soit sa classe socioprofessionnel, son éducation, son lieu d'habitat, etc.

Bien que tout le monde n'ait pas forcément un portable, la radio reste un moyen majoritairement courant pour recourir à tout type d'information (actualité, sport, etc.)

Cet événement permette de diffuser des étapes clés sur la question de l'égalité Hommes/Femmes destiné à sensibiliser le grand public sur la thématique.

Le Statut Consultatif

Il est notamment important de mentionner que depuis le 31 janvier 2014, notre association Jossour FFM a obtenu le statut consultatif auprès du Comité des ONG du Conseil Économique et Social (l'ECOSOC), soutenue par la Mission permanente de New York. Cette obtention du Statut Consultatif fut une réelle reconnaissance du travail que notre association Jossour FFM avait mené durant deux années entières pour obtenir ce dernier. Grâce à ce statut, notre association peut maintenant sur demande, prendre part aux conférences Internationales organisées par les Nations Unies autour de la question féminine. Ce statut représente alors une double reconnaissance pour notre association : L'approbation de nos compétences et l'opportunité d'accroître notre expérience à travers les conférences enrichissantes autour de la cause des femmes organisées par les Nations Unies.

6) Les activités majeures de notre sixième mandat : 2014- à ce jour



Ce mondat à connu le lancement du projet : « soutien aux Associations des femmes pour les droits des femmes » en partenariat avec l'Ambassade d'USA.

Avec ce projet Jossour augmente ses capacités dans le domaine du plaidoyer, de la sensibilisation du public. Le projet veille à ce que Jossour FFM Organisera 5 rencontres régionales dans 5 régions du Maroc (Tétouan, Fès, Oujda, El Jadida, Ouarzazate).

Les rencontres traitent deux thématiques essentielles:

Première thématique : concerne le mouvement féministe marocain, sa création, son histoire et son action et rôle en faveur de la promotion des droits des femmes marocaines. L'objectif de cette thématique est de sensibiliser et informer les jeunes sur le rôle de ce mouvement, très souvent ignoré et sous-estimé. Cette thématique permette aussi aux jeunes d'adhérer à ce mouvement et surtout nous permette de préparer la relève.

Seconde thématique : aborde les questions d'actualités relatives à la problématique des droits des femmes, et ce, conformément aux dispositions en faveur des droits des femmes dans la Nouvelle Constitution Marocaine. Avec la possibilité de mettre en place un réseau d'ONG locales concernés, et ce, de maintenir le lien avec les bénéficiaires cibles.

En effet, Jossour FFM a organisé Trois rencontres très importantes :

➤ **Histoire du mouvement Féminin au Maroc**

-Tétouan- Le 7 Décembre 2014/ Lycée Espagnole / 56 participants

-Fès 28 février 2015 / Centre Mohammed AL Majdoubi / 48 participants

-Ouarzazate 12 Avril 2015 / Club Daraa / 55 participants

Ces rencontres sont consacrées pour faire une brève revue historique de l'évolution du mouvement pour les droits des femmes et à l'analyse de la contribution de ce mouvement aussi bien par rapport à son apport à l'amélioration de la condition et des statuts des femmes qu'à la transition politique actuelle.

Jossour FFM titulaire du Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unis (ECOSOC), qui lui permet de participer aux réunions et conférences de cette organisation et d'exprimer ses opinions sur les questions discutées dans les conférences et réunions internationales et aussi de placer des points à l'ordre du jour, sans pour autant avoir un droit de vote ou d'autres droits dont bénéficient les Etats.

L'Association Jossour FFM a organisé une conférence de presse au siège national de l'association, le vendredi 6 mars à 15h00 au siège de JossourFFM pour présenter :

- L'activité parallèle organisée par Jossour en parallèle avec la 59^{ème} session de la Commission de la Condition de la Femme, JossourFFM organisera une conférence sur le thème suivant : « **Les Droits des femmes marocaines, 20 ans après Beijing** »
- L'activité parallèle organisée par Jossour en parallèle avec la 28^{ème} Session du Conseil des Droits de l'Homme à Genève sous le thème : « **Droits des Femmes et les OMD dans la région Afrique du Nord et Sahel : Défis et Réalités** ».
- La présentation de la vision de Jossour Forum des Femmes Marocaines 20 ans après Beijing.



➤ **Les Droits des femmes marocaines, 20 ans après Beijing, le mardi 17 mars 2015 à 8h30 au CCUN-Boss Room, 8ème étage à New York.**

En parallèle avec la 59ème session de la Commission de la Condition de la Femme, JossourFFM a organisé une conférence sur le thème suivant : « **Les Droits des femmes marocaines, 20 ans après Beijing** »

Jossour FFM a présenté une évaluation des réalisations entreprises dans le domaine des droits de la femme au Maroc ces 20 dernières années et les défis rencontrés dans la mise en œuvre au niveau national de la déclaration de Beijing.

➤ **Droits des Femmes et les OMD dans la région Afrique du Nord et Sahel : Défis et Réalités Le Vendredi 20 mars 2015 à 12:00 à la salle XXII à Genève.**

A Genève en marge de la tenue de la 28^{ème} Session des Droits de l'Homme sous le thème suivant : « **Droits des Femmes et les OMD dans la région Afrique du Nord et Sahel : Défis et Réalités** »,

➤ **Violence à l'égard des femmes au Sahel et l'Afrique du Nord Jeudi 18 Juin 2015 à 12:00 à la salle XXII à Genève.**

A Genève en marge de la tenue de la 28^{ème} et la 29^{ème} Session des Droits de l'Homme Jossour FFM a ouvert le débat sur les droits des femmes dans la région, dans un contexte d'égalité des sexes, d'émancipation politique et économique des femmes, de promotion de l'égalité entre les genres pour réduire la pauvreté et encourager le développement durable dans un environnement social de plus en plus restrictif limitant la mobilité et la productivité des femmes et leur capacité à être des dirigeantes et des défenseuses efficaces des droits des femmes.

➤ **Participation à l'émission Bidoun Haraj Takafol**

selon la décision n ° 32/15 du Secrétaire Général du Gouvernement du 27 novembre 2015 l'association Jossour Forum des Femmes Marocaines a une licence pour solliciter la charité publique.

Dans le cadre du projet du centre de citoyenneté œuvrant pour l'autonomisation des femmes Jossour FFM a été sélectionnée pour participer à l'émission Bidoun Haraj Takafol sur Medi 1 TV, le 30 novembre 2015.

L'objectif du centre de citoyenneté de Jossour FFM est la lutte contre l'illettrisme, il a formé 2160 femmes, depuis 14 ans. Aujourd'hui, il vise l'accompagnement de ces femmes pour faire des activités génératrices de revenus en utilisant l'outil informatique à travers les ateliers de cuisine et de couture.

➤ **Projet "Min ajliki"**

Dans le cadre du Projet "Min ajliki" financé par l'APEFE ,la coopération Belge ,le centre de citoyenneté de Jossour Forum des Femmes Marocaines a organisé un cycle de formations pour "la création de projet " le vendredi 26 février 2016 **au siège national à Rabat** et le 4 mars 2016 à Dar Chabab Les Orangers.

La Grande réussite de ces formation sur "l'entrepreneuriat social" A qui vendre mon produit" dans le cadre du Programme Min ajliki financé par l'APEFE la coopération Belge, tenue en présence de 65 femmes ont concrétisé leurs rêves et ont crée leur projet générateur de revenue.



En 2016 L'Association Jossour FFM à organisé:

➤ **Quelle éducation de qualité pour les filles, dans le cadre de l'Agenda 2030 ?**
10 Mars 2016 de 10h à 11h au Palais des Nations à Genève

En marge de la 31ème session régulière du conseil des droits de l'homme des droits de l'homme, Jossour- ONG marocaine pour la défense des droits de la femme a organisé son quatrième évènement depuis qu'elle a été doté du statut consultatif auprès du conseil économique et social des Nations Unies en 2014. Le thème pose le débat sur la valeur de l'éducation en générale et celles des filles en particulier. Le thème est un des objectifs mondiaux pour le développement 2016 – 2030 qui vise à « garantir à tous une éducation de qualité inclusive et équitable et à promouvoir des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie ».

➤ **Pas de paix sans développement durable: Femmes Engagement**
jeudi 17 mars 2016 à 8:30, à **Thai Cultural Center (TCC)** salle 1, New York

En marge de la 60ème session de la commission de la condition de la femme qui s'est tenue à New York l'Association Jossour Forum des Femmes Marocaine (Jossour FFM) et le groupe de travail "Approche genre et nouvelle génération" du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) ont organisé conjointement une conférence sur le thème "Pas de paix sans développement durable : Le cas des femmes marocaines d'ici et d'ailleurs". L'Institution constitutionnelle et l'ONG ont fait le choix d'un partenariat pour débattre de l'expérience des femmes marocaines, du Maroc et du monde, en matière de droits obtenus, mais fragiles, des défis qui restent à soulever et des attentes qui sont nombreuses.

➤ **Projet « Campagne de plaidoyer les droits des jeunes femmes »**

Ce mandat à connu le lancement du projet le projet "Campagne de plaidoyer les droits des jeunes femmes" financé par **l'initiative de Partenariat USA-Moyen-Orient "MEPI"**. Sélectionnera 60 étudiantes des Universités et écoles de Rabat, Casablanca et Marrakech.

Le Maroc est à un point de changement important dans sa situation culturelle et politique. La nouvelle constitution, dès son préambule, reconnaît l'égalité entre les hommes et les femmes. L'article 19 de la constitution vient confirmer cette égalité et prévoit pour sa mise en œuvre l'instauration d'une autorité pour la parité et la lutte contre toutes les discriminations entre les deux sexes (APALD). Aujourd'hui, et trois ans après la nouvelle constitution, il est temps que ce changement devienne réalité. C'est pour cette raison, les jeunes femmes marocaines, espoir de la relève, ont une véritable responsabilité dans la construction d'une société nouvelle, avec pour rôle au premier plan, la conduite du changement.

Avec le soutien de "Jossour Forum des Femmes Marocaines", les jeunes femmes de Rabat, Casablanca et Marrakech, vont bénéficier des outils nécessaires en vue d'un plaidoyer réel et effectif en faveur de



l'autonomisation des femmes. Le projet a un impact positif sur la société parce qu'il permettra aux groupes cibles de devenir des relais auprès de ces populations, de renforcer leur rôle dans la société marocaine égalitaire et démocratique, et ce, à travers une expérience d'apprentissage combinée entre des classes participatives et un apprentissage par la pratique. Les bénéficiaires recevront une formation relative aux mécanismes du plaidoyer des droits des femmes, aux outils de communication et à l'organisation d'événements dans le cadre de la promotion de l'égalité des droits des femmes.

En effet, Jossour FFM a organisé aux profils des jeunes étudiantes dans les trois villes « Rabat-Casablanca- Marrakech » en respectant le calendrier suivant :

1. Formation des étudiantes

Rabat

- L'organisation de l'événement et la collecte de fonds: 16-17 Janvier 2016 à l'école EGE
- Plaidoyer des droits des femmes: 23-24 Janvier 2016 à l'école HEM
- Événement: Communication: 30-31 Janvier 2016 à l'école HEM

Casablanca

- Événement: Communication: 13-14 Février 2016 à l'école IHEES
- L'organisation de l'événement et la collecte de fonds: 20-21 Février 2016 à l'école IHEES
- Plaidoyer des droits des femmes: 27-28 Février 2016 à l'école IHEES

Marrakech

- Plaidoyer des droits des femmes: 05-06 Mars 2016 à l'école GEC Marrakech
- Événement: Communication: 12-13 Mars 2016 à l'école GEC Marrakech
- L'organisation de l'événement et la collecte de fonds: 26-27 Mars 2016 à l'école GEC Marrakech

2. Réalisation des événements par les étudiantes

Les étudiantes ont effectué leur formation, elles étaient demandées d'organiser un événement concernant les droits des femmes pour utiliser ce qu'elles ont appris pendant la période de formation.

2.1 Rabat

Le 5 mai 2016 le premier événement était organisé à Rabat. Les étudiantes ont fondé un mouvement pendant leur formation qui s'appelle « Mouvement pour l'égalité entre les sexes et la lutte contre toute forme de discrimination ». Elles ont préparé un débat qui s'est focalisé sur les droits des femmes concernant leurs possibilités de participer au système politique. Environ 90 personnes faisaient partie du débat. Elles ont discuté la loi 79.14 ainsi que la création d'une « Autorité pour la Parité et la lutte contre toute forme de discrimination » (APALD) qui se réfère à la constitution de 2011, littéralement au préambule et les articles 19 et 164.



Les étudiantes de Rabat ont organisé aussi un deuxième événement en coopération avec l'association marocaine pour l'éducation des jeunes Salé le 25 juin 2016. L'idée c'était d'offrir la même formation qu'elles ont déjà effectué pour les 80 participants de Salé.

L'événement était un grand succès car les étudiantes ont montré qu'elles pouvaient partager leur nouvelle connaissance de la formation avec d'autres pour qu'ils profitent aussi.

2.2 Marrakech

Les étudiantes de Marrakech ont organisé leur événement le 4 juin 2016. Elles ont décidé de préparer un débat sur la violence contre les femmes. Elles ont invité des experts qui ont présenté des approches au projet de la loi 103-13 en objective de trouver une stratégie pour éviter la violence contre les femmes et pour les protéger. Ces experts étaient des représentants des branches différents de la société: Droits de l'homme, Social, l'associative et la psychologie. Ils ont enrichi l'esprit de l'audience dans laquelle environ 150 personnes ont suivi le débat.

Le succès de cet événement était les différentes approches des experts qui ont donné une impression diverse du phénomène de la violence.

2.3 Casablanca

L'événement qui était organisé par les étudiantes de Casablanca était un débat concernant les droits de l'homme qui s'est focalisé sur les possibilités des jeunes de participer au système politique. Comme dans les autres villes environ 150 auditeurs sont venus le 4 juillet 2016 pour suivre le débat.

Les orateurs étaient convaincus que le système d'éducation est vraiment important parce que les élèves doivent être sensibilisés à jeune âge concernant l'égalité entre homme et femme pour éviter les stéréotypes.

Dans la conclusion de leur débat les étudiantes ont mentionné que l'inclusion des adolescents dans la vie politique est très important ce qu'on pouvait voir pendant les manifestations du printemps arabe par exemple. En plus ces adolescents qui ont la possibilité de participer vont devenir acteurs de la société civile ou bien des électeurs et des élus engagés.

3. Cérémonie de Clôture

L'association Jossour Forum des Femmes Marocaines a organisé la cérémonie de clôture avec les participants des trois villes. La cérémonie était structurée comme une compétition entre ces villes. Il y avait trois possibilités différentes de la performance dont les étudiantes pouvaient choisir: le plaidoyer culturel (théâtre, poème, comédie); le plaidoyer digital (court-métrage, reportage, média supporté); le plaidoyer juridique (proposition et recommandation des lois, simulation d'un tribunal). Toutes les performances étaient à propos des droits des femmes avec une matière principale individu. Mais tout le monde a partagé le même message: Une femme, mère, fille, sœur ou épouse doit être respectée car elle a un rôle important dans la société.



L'événement était comme une plate-forme d'échange qui réunit les gens de toute de fond différente et de plusieurs branches de la société. A la fin de la cérémonie les participants ont reçu leurs certificats de la formation et les prix de la compétition.

Toutes les participantes ont reflété l'objectif de la campagne dans leurs performances - d'encourager les femmes d'être active dans la société et de créer une société marocaine qui est plus démocratique et essaie d'améliorer la situation de droits des femmes.

➤ **projet « Autonomisation des femmes – participantes actives dans la vie politique et dans le processus de prise de décisions au Maroc »**

Jossour Forum des Femmes Marocaines à organisé dans le cadre du projet « Autonomisation des femmes – participantes actives dans la vie politique et dans le processus de prise de décisions au Maroc » réalisé par l'Ecole Bulgare de Politique « Dimitry Panitza », avec l'aide financier de l'Organisation Internationale de la Francophonie », une conférence le jeudi 19 octobre 2016 à 17h00 à Hotel Mercure Sheherazade, dont l'objectif est de soutenir les femmes actives dans la vie politique.

➤ **Projet « J'aime mon quartier je le fleuris »**

Dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le développement durable, l'association Jossour, forum des femmes marocaines a lancé un projet de mise en oeuvre de l'objectif 11, villes et communautés durable, au niveau local à travers son projet « Propreté et Fleurissement de certaines ruelles de la Médina de Rabat et la cité habbous de Diour Jamaa, classé patrimoine mondial », du 27 au 30 octobre 2016.

Ce projet a pour objectif de contribuer à la protection de l'environnement et au développement durable des quartiers patrimoniaux de la ville de Rabat, Capitale du Maroc.

A l'occasion de la tenue de la COP 22 dans notre pays du 7 au 18 Novembre 2016, l'association JossourFFM a lancé le projet d'embellissement et de propreté des ruelles de la cité Habbous à Rabat, classée patrimoine mondiale. Le projet en question a été présenté à la commission de labellisation de la cop22 et a été certifié « projet labellisé Marrakech –cop22 -2016.

Side event de la COP 22

Dans le cadre des activités parallèles de la COP 22, l'Internationale Socialiste des Femmes, le Forum des Femmes d'Afrique post 2015 et Jossour Forum des femmes marocaines ont organisé une conférence sur la thématique "Genre, climat et développement durable ", le lundi 14 novembre 2016 de 9h à 10h30 dans la zone verte.



Conscientes de l'importance du renforcement du rôle des ONG dans le continent africain, cette conférence accordera une attention particulière à la femme africaine et sera l'occasion d'ouvrir le débat sur les défis auxquelles fait face la femme africaine, présenter des expériences réussies et développer des partenariats pour la réalisation d'autres actions concrètes pour aider les femmes en Afrique à atteindre les objectifs de lutte contre les changements climatiques en adoptant un plan d'action en termes d'atténuation, d'adaptation et de financement.

➤ **Projet « Pour une égalité effective entre Homme/Femme »**

Avec le soutien de ONU FEMMES : Jossour Forum des Femmes Marocaines à organisé en 2016- 2017 le projet: « Pour une égalité effective entre Homme/Femme », pour les élèves de 15 lycées et collèges de la ville de Rabat.

Le projet consiste en l'octroi de des séances de formation sur les modules suivants : Droit de l'homme, la violence à l'égard des femmes, le développement personnel.

Ainsi que des ateliers artistiques pour les sensibiliser sur les droits des femmes et à l'impact négatif que la violence a sur la société marocaine, pour une meilleure assimilation des principes de respect, d'égalité des sexes et de non-discrimination. Une fois ces notions assimilées, Jossour FFM a accompagné ces jeunes pour la mise en place d'actions et d'activités pour lutter contre cette violence avec une priorité donnée à l'harcèlement sexuel au sein de leur lycée avec les autres étudiants.

➤ **concours artistique de plaidoyer sur les droits économiques, sociaux, politiques et environnementaux au profit de jeunes marocains ou étrangers résidents au Maroc, âgés de 15 à 35 ans.**

En 2017, l'association Jossour forum des femmes marocaines a obtenu un fond pour la promotion des intérêts.

Jossour FFM a organisé en partenariat avec l'Ambassade du Canada, le 25 mars 2017 un concours artistique de plaidoyer sur les droits économiques, sociaux, politiques et environnementaux au profit de jeunes marocains ou étrangers résidents au Maroc, âgés de 15 à 35 ans. Ce projet rentre dans le cadre du 8 mars, la Journée internationale de la femme et du 150ème anniversaire du Canada.

➤ **projet: « de promotion de la représentation politique des femmes au Maroc »**

Avec le soutien de FRIEDRICH EBERT STIFTUNG: Jossour Forum des Femmes Marocaines à organisé en 2017 le projet: « de promotion de la représentation politique des femmes au Maroc »

L'objectif est l'évaluation des mécanismes de promotion de la représentation politique des femmes au Maroc, notamment de voir leur l'impact sur le positionnement des femmes dans le champ politique au niveau des élections locales, régionales, provinciales et législatives. Cette évaluation nous permettra d'établir un processus de plaidoyer à partir des dispositions prévues par la Constitution notamment dans son article 19 et donc la perspective de mise en place du mécanisme parité pour les prochaines échéances électorales.



L'évaluation que Jossour FFM propose d'effectuer permettra :

- de constater de manière rigoureuse, avec autant des données que possible à l'appui, que les mécanismes appliqués n'ont pas atteint les résultats escomptés ;
- d'analyser les raisons derrière cet échec ;
- de proposer d'autres alternatives
- La première table ronde, s'est tenue à Rabat les 02 et 03 mars 2017, autour du contexte de la représentation politique des femmes (législations et mécanismes), des réalités du terrain partisan et électoral et des défis nombreux que doivent affronter les candidates aux élections. Elues, universitaires, acteurs associatifs, du centre et sud du pays, ont contribué activement par leurs propres expériences à éclairer l'analyse des mécanismes existants, leur bien fondé, leurs contraintes et limites et les recommandations sur de nouvelles mesures pour de prochaines échéances électorales.
- Tanger abritera la deuxième table ronde, les 20 et 21 avril 2017, qui a rassemblé des élu(e)s, des militant(e)s, des chercheur(e)s et des personnalités des régions du nord, dans l'objectif d'une évaluation concrète et concertée des mécanismes de représentation politique des femmes. Celle-ci participe, aujourd'hui, d'une préoccupation majeure de la société civile, celle de disposer d'un corpus législatif et institutionnel dont la mise en oeuvre est compliquée, quand elle ne fait pas défaut. L'objectif étant donc d'évaluer l'existant, de relever les obstacles ou les résistances, d'identifier les leviers et les opportunités et de proposer des mécanismes électoraux effectivement démocratiques et bien plus équitables pour les femmes.

III. Les Annexes, Centres et Observatoires de Jossour FFM

1. Présentation de nos sections par ordre chronologique.

A) ANNEXE DE MEKNÈS : (1997)

Le 21 Septembre 1997 ce fut la création de notre première section, celle de Meknès.

Dès le 24 avril 1998, quatre commissions se sont créées :

- La Commission Développement de Projets Socio-Économiques
- La Commission de l'Alphabétisation
- La Commission Recherche et Manifestations Scientifiques.

Dès lors, chaque commission entama différents travaux et projets selon leurs compétences.

La Commission de Développement des Projets Socio-Économiques mis par exemple l'accent sur la situation et les problèmes des femmes à Bougarâa (Meknès), ainsi qu'un programme d'actions pour la promotion et le développement de ces dernières.

Peu à peu nombreux projets ambitieux se sont multipliés, l'un d'entre eux est notamment celui concernant l'alphabétisation. Des animateurs et animatrices furent alors mobilisés pour intervenir dans le cadre de ce projet. La délégation de la Jeunesse et des Sports et l'observatoire de Meknès se chargèrent ensemble de la tâche.

Le programme d'alphabétisation a alors pu démarrer au début du mois de Novembre 1998 avec 4 classes et 93 personnes bénéficiaires du projet.



De surcroît, l'observatoire réalisa également des programmes de sensibilisation concernant les thématiques suivantes :

- Campagne de sensibilisation contre la violence envers les femmes. (« Droits des femmes et lutte contre les violences à l'égard de ces dernières ».)
- Programme de sensibilisation durant le mois du Ramadan : « La Femme et l'Islam ».
- Programme de sensibilisation autour des possibilités de microcrédits et l'élaboration de petits projets.
- Programme de sensibilisation sur : « La femme et l'Environnement »
- Programme de sensibilisation autour du Planning Familial.

La Commission de Recherches et Manifestations Scientifiques au côté de la Commission des Manifestations Culturelles et Créativité se chargèrent d'organiser la première manifestation de leur observatoire. Cet évènement pris place le 20 juin 1998 sous la forme d'une table-ronde autour de la thématique : « Les droits des femmes dans le monde arabo-islamique : comparaisons ».

Cette occasion permis à l'observatoire de Meknès la coordination avec différentes associations féminines, dont : Initiative Féminine, Tanit, l'U.A.F. et l'Association de Protection de la Famille Marocaine.

Cet échange amena la section à élaborer un programme commun avec ces dernières lors de la Journée Mondiale de la Femme du 8 Mars.

Pour ce programme de multiples activités ont pu être réalisé :

- Table-Ronde sur l'élaboration de petits projets et la possibilité de micro-crédit. Cet évènement fut tenu le 5 Mars 1998 en présence de deux organismes intervenants (La Banque Populaire et Al Amana).
- Exposition de produits féminins les 5 et 6 Mars 1998.
- Table-Ronde sur : « Les droits de la femme au Maroc et les Conventions Internationales », le 6 Mars 1998 à la Faculté des lettres.

En surcroît de ces manifestations d'autres thématiques furent présentées et discutées par les membres de la section de Meknès :

- « La femme et l'Islam »
- « La polygamie »
- « Le divorce dans l'Islam »

Cette section s'est en effet rapidement développée pour aboutir dans l'avenir à d'ambitieux projets.

B) SECTION DE RABAT(1997)

La section de Rabat fut créée deux années seulement après la création de Jossour FFM, plus exactement en Octobre 1997.

Cette section, très active s'est finalement fusionnée à notre Siège Principal de l'Association Jossour FFM et à notre actuel Bureau National de Coordination entre 2004 et 2005.

Durant les mandats de cette annexe, une politique de proximité s'est peu à peu développée, notamment à travers des actions de formation professionnelle de nombreuses femmes.

Cette Annexe s'est par ailleurs focalisée sur l'activité sociale, et ce par exemple autour de la Moudawana en organisant de nombreuses journées d'études, de tables-rondes, de conférences, etc.

Le volet communication de ce centre fut également bien relayé à travers internet.



Le projet de participation de cette section à : « La Journée Internationale de la Femme » (8 Mars 2000) fut un évènement majeur pour cette dernière. Au cours de ce projet, cette annexe considéra essentielle d'utiliser le champ artistique des femmes afin de mettre en œuvre une pièce théâtrale mettant en scène la condition de la femme au Maroc. C'est ainsi, que notre association JossourFFM se proposa de réaliser un partenariat avec la troupe de théâtre « Aquarium » de manière à pouvoir participer activement à cette « Journée Internationale de la Femme »

Cette annexe était aussi un moyen pour notre association JossourFFM d'étendre nos capacités d'actions durant les premières années de notre lancement.

Néanmoins, la fusion entre cette section et notre siège actuel fut le fruit d'un enrichissement général au sein même de notre association.

C) L'ANNEXE D'ASSILAH : « SAAFEA- JOSSOUR – ASSILAH » (1997)

La création de cette annexe fut le 30 Novembre 1997. Il s'agit actuellement de la seule section qui a pu se confronter aux besoins économiques et humains qu'un tel centre exigeait. Cette annexe est un appui et une source d'enrichissement pour Jossour FFM.

⇒ **À l'image du centre de la citoyenneté des femmes Marocaines (CCFM), le Centre Socio-éducatif de la femme à Assilah a pour les mêmes objectifs de :**

- Diminuer considérablement, et à son échelle, le nombre de femmes analphabètes.
- Favoriser l'intégration des femmes au sein d'une citoyenneté moderne et démocrate.

La création de ce centre s'est réalisée en partenariat avec le Ministère délégué chargé de la Condition de la Femme, de l'Enfance, et de l'Intégration des handicapés , ainsi que du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement.

Le but central de cette annexe était donc d'agir pour l'amélioration des conditions socio-économiques des femmes d'Assilah et de sa région.

La création de cette annexe permis alors un réel écho entre les valeurs et actions du siège de Jossour FFM et celle d'Assilah.

⇒ **Cette dernière a notamment souhaité mettre en exergue le savoir-faire des femmes dans le domaine « Art-Artisanat », et ce à travers une coopérative de femmes.**

- Ce projet avait par conséquent lieu sur la municipalité d'Assilah mais s'étendait également dans les sept communes rurales de Sid Yamani, Kaloua, Kouas-Brieche, Sahel Chamili, Dar Chaoui, Zinate et Menzla.
- Description du projet :
 - En moyenne 20 bénéficiaires (femmes) par an connues pour leur savoir-faire dans le domaine d'art artisanal (broderie, tissage, confection d'habits traditionnels)
 - Ces bénéficiaires furent regroupées dans une coopérative, afin qu'elle puisse leur procurer les moyens financiers nécessaires à leurs activités, leur faciliter la commercialisation de leurs produits et leur organiser des sessions de formation (à leur profit) afin qu'elles puissent améliorer leur savoir-faire.



- Aspects significatifs du contexte géographique, économique, social et politique de la zone choisie.
 - Région dépourvue d'opportunités d'emploi en général et pour les femmes en particulier.
 - La situation est encore plus critique si l'on s'éloigne du centre d'Assilah pour se diriger vers les zones rurales.
 - Nombreuses sont les femmes de la région ayant beaucoup de talent dans le domaine de l'artisanat artistique. Mais ces femmes sont confrontées à trois handicaps majeurs pour valoriser et développer leur savoir-faire. Le premier est d'ordre matériel, il se traduit par la difficulté de trouver les moyens financiers nécessaires pour acquérir les moyens de production. Le deuxième frein réside dans le circuit de commercialisation, car il n'existe pas de circuits efficaces qui permettent à ces femmes de rentrer en contact avec une clientèle large et intéressée par ce type de produits. Enfin, le troisième handicap relève de l'absence de toute possibilité de formation susceptible de permettre aux femmes de varier leurs produits, de les enrichir et de les adapter aux goûts évolutifs de la clientèle.
 - Ce projet semblait donc disposer des caractéristiques essentielles et nécessaires pour être à terme une réussite tant chez Jossour FFM-section Assilah que chez toutes les femmes bénéficiaires de ce dernier.

La continuité actuelle de ce centre est une source de motivation pour Jossour FFM, elle représente notamment un espoir certain pour les bénéficiaires d'Assilah et sa Région.

D) L'OBSERVATOIRE DE SALÉ (1998)

Cet observatoire fut créé le 11 Mars 1998.

Sept membres composaient le Bureau National de Coordination et une centaine de femmes étaient adhérentes à ce centre.

- **Les buts de l'observatoire :**
- **Le but essentiel :**
 - Il s'agissait bel et bien de la lutte contre l'analphabétisme et le dénuement au sein des femmes. L'observatoire optait pour des stratégies si bien à court terme, qu'à moyen ou long terme.
- **Les buts ciblés :**
 - Donner des cours d'alphabétisation
 - Former les femmes dans les domaines de la cuisine moderne et traditionnelle.
 - Préparer les femmes pour le travail dans le secteur formel.
 - Initier et développer l'esprit coopératif.
 - Lutter contre la prostitution, le chômage déguisé, et la mendicité.
- **Les résultats attendus :**
 - L'intégration des bénéficiaires dans la société
 - Leur alphabétisation
 - Leur formation dans le domaine de la cuisine et les aidées à travailler dans le secteur formel.



- **Multiplés activités ont pu être réalisées au sein de cette section, notamment :**
 - Une conférence sur le plan d'intégration de la femme
 - La célébration de l'ancienne combattante Touria Sekkat
 - La cérémonie de la signature d'un roman de Zine El Abidine
 - La présentation d'une pièce de théâtre « Kid N'ssaa »
 - La participation au festival de Salé avec une conférence sur « la femme dans le roman Marocain »

- **À l'époque ce centre avait pour activités périodiques :**
 - Des exposés sur l'importance de l'alphabétisation
 - Des exposés sur la santé mentale chez l'enfant
 - Des programmations des excursions
 - Des présentations d'un film sur le divorce et sa discussion
 - Des spectacles présentés par des chanteuses Marocaines
 - Des exposés sur le code du travail
 - Des expositions sur les produits et œuvres des adhérentes

- **Le projet de l'observatoire : « DAR EL MAALMA »**
 - Date de démarrage du projet : Mars 2001
 - Projet pour l'alphabétisation fonctionnelle : « DAR EL MAALMA »
 - Bénéficiaires : Une centaine de femmes

 - **Présentation du projet :** Le projet « DAR EL MAALMA » s'inscrit dans la motivation de l'association Jossour FFM-Observatoire de Salé. Ce dernier est né par la volonté des membres militantes, conscientes que l'intégration et la promotion des femmes au profit des plus défavorisées est une nécessité, d'autant plus lorsqu'il s'agit de milieux plus ruraux.
Ce programme d'alphabétisation fonctionnelle s'accompagnait de plusieurs ateliers. Ces derniers consistant à faire profiter ces femmes d'une formation supplémentaire adaptée à leur besoin et à leur niveau d'instruction.
L'objectif de ces ateliers est de s'approcher du vrai sens de Dar El Maàlma, par exemple à travers l'activité de broderie, en leur permettant notamment une source de revenu. Des activités de « formation préparatoire à la création de coopératives » demandaient un grand effort de créativité et d'innovation pour les bénéficiaires. Enfin, ce centre proposait notamment des activités « d'Art Culinaire ».
 - Ce projet eu pour principal partenariat, le Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle, du Développement Social et de la Solidarité.

- **Manque d'appui financier :**
Malheureusement, les partenaires financiers ont abouti et l'observatoire se confronta à de grandes difficultés pour maintenir la pérennité de ses activités. Par conséquent, il a fallu opter pour la seule et unique solution drastique : celle de procéder à la fermeture de l'observatoire.

E) OBSERVATOIRE DE CASABLANCA (1999)



Cette section fut créée le 13 Mai 1999.

Cet observatoire connu des problèmes à la fois financier et humain. Les membres bénévoles occupant toutes des postes ont été confrontés à un manque de soutien à la fois en termes de ressource du personnel et en termes économique. La gestion d'un tel centre faisait appel à davantage de membres bénévoles, ou salariées dans la limite économique possible.

Il procéda néanmoins, au cours de l'année 2003, à mettre en œuvre un programme de travail visant à former et à attirer de nouvelles compétences en proposant un projet spécial pour la ville de Casablanca.

Nonobstant cet ambitieux projet ne fut pas suffisant pour pallier les difficultés de ressources économiques et humaines d'une telle section.

2. Les principales évolutions concernant nos sections durant notre 1^{er} mandat : 1995-2000

Au cours de la 3^{ème} phase de notre 1^{er} mandat, pour rappel celle de la consolidation de notre association durant les années 1998 et 1999, nos actions de réflexion et plaidoyer étaient déjà relativement bien relayées au niveau régional.

Ce relai nous le disposions grâce aux manifestations organisées par nos sections, centres et observatoires.

⇒ **À savoir :**

- L'Annexe d'Asillah avait pour préoccupation majeure le code du statut personnel
- L'Annexe de Meknès s'attachait à la thématique suivante : « Femmes et Éductions ».
- L'Annexe de Rabat se focalisait notamment sur la pièce de théâtre « HikayatNsa » (Cette dernière porte sur le code de la famille)
- L'Annexe de Rabat, l'Annexe de Salé et l'Annexe de Meknès se concentraient essentiellement sur les questions relatives aux Droits des femmes dans le monde arabo-islamique ainsi que sur le plan d'intégration de la femme au développement.

A) FOCUS SUR L'ANNEXE DE MEKNÈS ET SES PROJETS D' ACTIONS :

- ⇒ Durant 1999 et 2000, la section de Meknès, très active, développa notamment un projet d'activités très complet comprenant les actions suivantes :
- Élaboration d'un Statut ou règlement intérieur de création et de fonctionnement d'une section.
 - Recherche d'un local fixe pour les réunions et installation d'un téléphone fax.
 - Équipements des salles de cours pour l'alphabétisation (tables, chaises, tableau)
 - Formation et suivi des animateurs de l'alphabétisation.
 - Financement du projet sur la femme rurale
 - Constitution de deux Commissions : Lois et Politique de lobbying/ Communication.
 - Exploration d'actions et d'activités génératrices de revenus pour l'association.
 - Organisation d'un colloque autour du thème : « La femme Marocaine entre la tradition et la modernité ».
 - Organisation de journées d'études sur les thèmes :
 - « Femmes Émigrées »
 - « Présence de la Femme dans la vie publique »
 - « Femme et travail »

3. Les principales évolutions concernant nos sections durant notre second mandat : 2000-2006



Durant ce mandat, Jossour FFM se confronta à de nombreux problèmes financiers et travailla en vain pour maintenir la pérennité du centre de lutte contre l'analphabétisme et pour le projet du centre de formation à Asillah.

En effet, en 2003 un de nos principaux bailleurs de fonds Espagnol (MPDL), mis fin au financement du projet du centre de lutte contre l'analphabétisme. Cette rupture d'investissement eut par conséquent des répercussions au sein même de nos activités.

De cette manière notre centre national de coordination s'est trouvé contraint, en termes d'organisation et de suivi des projets locaux, de prendre des mesures spécifiques dans le but de rééquilibrer ses ressources humaines et économiques. Nous avons dès lors entrepris un suivi rigoureux et régulier de toutes les activités et projets des centres et annexes locaux, qu'il s'agisse d'actions en cours ou accomplies. Nous avons notamment précisé les rapports d'organisation entre les différentes annexes de l'Association (selon le règlement intérieur approuvé lors de la première réunion générale, qui eut lieu en janvier 2001). De plus, le BNC s'est suggéré de renouveler les Annexes et Centres quand il le fallait. Par conséquent, nous avons dû différer la constitution de nouvelles annexes quand bien même notre association recevait une multitude de demandes provenant de différentes villes.

A) ANNEXE DE MEKNÈS : L'inauguration de « l'Espace d'Artisanat ».

Durant l'année 2002, le bureau fut renouvelé. Nonobstant, cette période fut synonyme de difficulté financière pour les membres occupant la section de Meknès. En effet, les préoccupations de cette annexe se sont tournées vers la recherche d'un financement complémentaire dans le but de réussir le projet ambitieux qui s'exprimait dans la réalisation de « l'Espace d'Artisanat ».

Ce dernier demanda beaucoup d'efforts et centra l'ensemble des intérêts de cette section durant l'intégralité de l'année 2002.

En parallèle, les cours de lutte contre l'analphabétisme ont été poursuivis. De surcroît, l'accent fut notamment mis sur la sensibilisation du nouveau code de scrutin, sur la femme et la santé, et sur la femme et la religion.

Enfin, le centre procéda à la sensibilisation sur la condition des femmes à travers :

- La réalisation de pièces de théâtre et de sketches sur la thématique.
- La projection du film « Jawhara » en présence de son réalisateur (SâadChraïbi) et de l'actrice principale MounaFetou. Cette projection fut couronnée par une discussion autour de la question « des femmes et du travail de proximité ».

C'est finalement dans ce contexte que l'annexe de Meknès eut l'honneur d'inaugurer « l'Espace Artisanat » en présence des financiers et de certains des membres du Bureau National de Coordination de Jossour FFM.

Le Centre De Formation Fadae Sanaa/ L'espace Artisanat (2003)

⇒ **Présentation :**

Il s'agit d'un espace de formation au profit des femmes démunies leur permettant d'acquérir des savoir-faire les habitant à s'intégrer dans le monde du travail.

Ce centre a été créé en Novembre 2003 grâce à l'initiative des membres de la section de Meknès et après une étude approfondie du projet qui est le fruit de plusieurs relations de partenariats.



Cet espace, qui se doit d'avoir une visibilité propre, une fois l'investissement fait et les premières promotions formées, fonctionnera selon une logique d'autogestion à partir de ses propres ressources.

⇒ **Mission**

- Aider les femmes de milieux défavorisés en les intégrant dans leur environnement socio-économique et culturel

⇒ **Objectifs**

- Permettre aux bénéficiaires d'améliorer leur condition matérielle grâce à l'acquisition de savoir-faire dans divers domaines
- Encourager et aider les bénéficiaires à accéder au marché du travail et à créer des projets générateurs de revenus
- Lutter contre l'analphabétisme qui sévit parmi les femmes et les sensibiliser dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'environnement, de citoyenneté

⇒ **Activités :**

- Formation dans différents domaines : pâtisserie, confection, informatique.
- Sensibilisation dans la gestion domestique, l'hygiène, l'art de présentation, l'alimentation
- Organisation de rencontres avec les femmes pour leur présenter le nouveau code de la famille et leur faire connaître leurs droits et leurs devoirs.
- Alphabétisation en arabe et en français.

⇒ **Partenaires :**

- Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales.
- L'Ancien Ministère chargé de la condition de la femme, de la protection de la famille, de l'enfant et de l'intégration des handicapés.
- Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP).
- L'Association des œuvres sociales de Meknès El Menzeh
- Un ensemble de bienfaiteurs.

⇒ **La suspension du centre**

- Malheureusement, l'année 2011 est marquée par la rupture du centre de Meknès. Encore une fois, les raisons financières ont amené à la fermeture de ce dernier. Plus précisément, il était devenu impossible pour cette section de continuer à payer le loyer de leur local. Cette fermeture fut une raison de plus pour Jossour FFM de continuer à lutter pour la reconnaissance de leurs actions, le nombre de femmes pouvant avoir recours à nos formations devant redoubler et non diminuer.

B) SECTION DE RABAT : Renouveau du Bureau.

Durant ce mandat, l'annexe de Rabat procéda au renouvellement de son bureau, plus précisément lors du mois d'Avril 2012 dans le but de pouvoir louer un local en 2003.

- ⇒ Cette section a notamment programmé et exécuté un certain nombre d'activités relatives à différents domaines :



- Focus sur la politique de proximité à travers la formation d'un nombre limité de femmes chômeuses. Une fois la formation dispensée et validée, les bénéficiaires se voyaient délivrer une attestation d'ordre moral.
Cette politique eu largement accès sur le domaine des acteurs du développement en coordination avec les financiers de l'Agence du Développement Social.
- Accent mis sur l'activité sociale par la sensibilisation et le suivi à travers l'organisation de journées d'études, de conférences autour du problème relatif à l'annexion de l'épouse à son époux et inversement. Cette thématique fut traitée en collaboration avec d'autres associations, notamment par le biais d'interventions traitant de la Moudawana chez les lycéennes et lycéens.
Le recours au théâtre comme canal d'information fut utilisé dans le cadre de la production d'une pièce intitulée « Les Coquelicots ». Elle fut présentée à Rabat et dans d'autres villes et villages Marocains, y compris en Espagne au profit des immigré(e)s Marocain(e)s.
- La communication fut un axe important, dans lequel furent déployées les compétences de ce centre à travers la mise en œuvre d'un site internet de l'association, par les membres d'une commission de communication veille.

C) L'ANNEXE D'ASSILAH : De nouveaux projets...

Lors de ce mandat, l'Annexe d'Assilah a pu suivre ses activités tout en faisant avancer ses projets. Par exemple, Jossour FFM a pu noter le développement considérable qu'a connu à cette époque le micro-crédit financé par MPDL.

Aussi, lors de l'été 2002, les activités de cette annexe ont été couronnées par l'organisation de l'Exposition de l'Artisanat, évènement important puisqu'il s'agissait des œuvres des femmes bénéficiaires des activités du centre.

- ⇒ De plus, Assilah est elle aussi spécialisée dans la politique de proximité envers les femmes, la finalité étant de permettre aux femmes d'être indépendantes sur le plan financier grâce à l'apprentissage de certains métiers.
- ⇒ **À cet effet, elle a réalisé deux grands projets :**
 - Le premier projet porte sur la Lutte contre l'Analphabétisme. Ce dernier contribua nettement au rayonnement de la section, par conséquent le nombre de femmes bénéficiaires a considérablement augmenté. Ce point a notamment été reconnu par les autorités locales lors des rencontres et des festivités.
 - Le deuxième projet concerne quant à lui la couture. Il est mis en place en collaboration avec la MPDL. Durant ce projet, il a été distribué, outre des outils de travail, quinze machines à coudre sur vingt participantes, et ce à un prix fort modeste et échelonné sur du long terme.

D) L'OBSERVATOIRE DE SALÉ: Un film et plus encore...

Durant ce mandat, cet observatoire a considérablement développé son travail, en cela il est devenu un centre polyvalent.



En effet, de surcroît au projet central (film), l'observatoire en question a su développer des activités en matière de formation, de culture et de sensibilisation.

Ces activités furent finalement couronnées par la production d'un film autour de « Dar Al Moualima » (Maison de l'Enseignante), qui fut projeté lors de son ouverture. Aux vues des dépenses importantes générées par le film et de l'incapacité du centre à assurer un tel financement, et en surcroît du coût engendré par les activités dispensées ; le film fut finalement intégré dans le cadre des projets du travail du Bureau National à l'unanimité de ses membres.

E) L'OBSERVATOIRE DE CASABLANCA : Entre sensibilisation et orientation

Suite à la mise en œuvre d'un programme de travail visant à former et à attirer de nouvelles compétences en proposant un projet spécial pour la ville de Casablanca en 2003, le centre s'engagea au sein de deux projets.

Le premier projet s'inscrivait dans une démarche de sensibilisation et de prise de conscience de la Moudawana.

Quant au second, il consistait en la préparation d'un projet de centre d'écoute et d'orientation au profit des femmes victimes de la violence

4. Les principales évolutions concernant nos sections durant notre second mandat : 2000-2006

Durant ce troisième mandat, seules deux sections ont pu être maintenues (Assilah et Meknès). Malheureusement, le financement est un facteur « risque » à la pérennité de nos sections. Le coût d'un local, les éventuels salariés (animation des cours, séances de sensibilisation, etc.), l'organisation d'activités /projets engendrent des coûts élevés et difficile à assumer pour nos sections.

A) ANNEXE DE MEKNÈS

À l'image de nos précédentes sections, l'annexe de Meknès rencontra à l'époque des difficultés de financement et plus particulièrement celle concernant son local. Jossour FFM organisait régulièrement des réunions afin de revoir avec la section le bienfondé et la pertinence de leur action

B) ANNEXE D'ASSILAH

Durant ce troisième mandat, cette annexe réalisa une campagne de sensibilisation sur le dépistage précoce du cancer du sein chez les femmes de la région. Cette dernière eut un succès considérable, en effet, 1.000 femmes y ont participé. En ce qui concerne les personnes dans des cas critiques, elles furent transportées dans une clinique et prises en charge par une association locale.

Par la suite, une deuxième action fut menée en collaboration avec d'autres associations locales, le ministère de la santé et l'ambassade des Émirats Arabes Unis. Celle-ci consistait en une campagne médicale et de chirurgie des yeux. Trois cents personnes, femmes et hommes de la région, furent bénéficiaires de cette action et 28 chirurgies ont pu être pratiquées à cette occasion.

Ces campagnes médicales furent l'occasion d'agir considérablement pour une santé et une citoyenneté juste et paritaire.

Au fil du temps, l'ensemble de ces sections permirent à notre structure d'évoluer au sein d'un espace multidimensionnel, car nous étions à la fois présents sur notre siège de Rabat mais aussi imprégnés au cœur des projets de nos collègues sur Meknès, Rabat, Assilah, Salé et Casablanca. Bien



qu'aujourd'hui, seul l'annexe d'Assilah demeure d'actualité, l'ensemble des actions et projets menés dans leur intégralité furent d'un intérêt certain tant vers nos bénéficiaires qu'envers nos structure même. D'ailleurs les multiples demandes par différentes villes ont pu manifester de l'impact positif que ces annexes avaient pu avoir au cours de leur existence. Malheureusement, les raisons financières sont celles qui freinent majoritairement le développement de ces sections, en effet, le coût des locaux, du matériel et des éventuelles animatrices requiert des économies importantes que les ONG n'ont pas forcément coutume d'avoir.

Quoi qu'il en soit, l'intégralité des projets et actions menés furent une réussite et une expérience enrichissante pour notre association Jossour FFM. Enfin, les annexes nous ont notamment permis d'accroître notre réseau à travers les multiples événements organisés au sein de différentes régions grâce au professionnalisme de nos collègues.

IV. Jossour FFM : Un espace partenarial ou règne échange et communication.

Depuis 1995, Jossour FFM s'est peu à peu faite connaître et ce notamment grâce à ses réseaux dont elle en est fondatrice pour certains. C'est à la fois le militantisme associatif de notre structure au côté du professionnalisme de ses membres qui ont permis à Jossour FFM d'accroître ses contacts et par conséquent le nombre de partenariats réalisés.

1) Nos principaux associés durant notre premier mandat : 1995-2000

A) MEMBRES ET RÉSEAUX :

⇒ « Le Réseau d'appui au plan d'intégration »

Au cours de la troisième phase de notre premier mandat (1998-1999) et surtout lors de notre colloque de février 1999 sur le « Rôle de l'Ijtihad dans l'Islam en relation avec la question féminine », notre association initia différentes collaborations. En effet, afin de préparer un argumentaire sur les fondements de l'Islam et la question féminine, Jossour FFM collabora à travers ce réseau dont leurs actions permirent de créer un large débat au sein de la société.

⇒ « Le Réseau Aicha – Forum des Femmes Arabes »

Durant cette même période (1998-1999), Jossour FFM est devenue membre de ce réseau. Il s'agit d'un réseau de femmes Arabes travaillant à la fois sur la Constitution de 2011, sur le Code pénal et le Code de la Famille. Ce réseau regroupe la qualité de la transversalité.

B) PARTENAIRES FINANCIERS

Lorsque notre structure initia différentes collaborations nous avons notamment pu reconnaître différents freins relatifs à la recherche de partenariat. Par exemple, nous avons voulu initier un programme d'éducation « non formelle » en partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale et notre structure a connu malheureusement de nombreux freins en relation avec le Ministère lui-même. Par ailleurs, le projet de Centre d'Alphabétisation Juridique, pour lequel l'accord de l'Union Européenne fut donné autour de 1996 pour 1998, n'a finalement pu être accordé comme il se devait faute de déblocage



des fonds. En effet, de nombreux projets ambitieux n'ont finalement pu aboutir à cause des multiples entraves à la recherche de financement.

2) Nos principaux associés durant notre second mandat: 2000-2006

A) MEMBRES ET RÉSEAUX

⇒ « Le Printemps de l'égalité »

En 2002, Jossour FFM, en collaboration avec un certain nombre d'associations de femmes constituèrent un cadre de coordination administré à la constitution de la commission consultative pour la réforme du code du statut personnel. Le travail de cette coordination s'inscrivait dans le suivi des travaux de notre commission consultative dans le but que la réforme ne déroge point l'ambition de mettre fin aux souffrances des femmes en matière de justice. La majorité du travail œuvré par cette collaboration constituait à veiller et à confirmer les droits des femmes face à une législation les protégeant contre l'injustice et la ségrégation.

⇒ « La Commission Nationale pour une meilleure participation aux Institutions Éluës »

Jossour FFM associée à l'Association « Horizon », l'association de « la Femme Istiqlalienne » et de « L'Union de l'Action des femmes » se sont réunies afin d'orienter des activités de plaidoyer en faveur d'une participation positive des femmes au sein des centres de décision politique. C'est notamment dans ce cadre de coordination que les Associations en question ont organisé en 2002, une session de formation autour du thème : « Le Code de l'Élection », dont l'objectif était d'expliquer en quoi consistait réellement la Liste Nationale.

B) PRINCIPAUX PARTENAIRES FINANCIERS

⇒ « Le Partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse »

Le 08 Mars 2004, Jossour FFM signa un accord de partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse pour établir un programme d'activités visant à la sensibilisation et à la formation en matière d'éducation de l'Égalité entre les sexes. Ce programme était au profit des lycéennes et lycéens ainsi que des cadres de l'éducation. À cette action, s'ajoutait le projet de réaliser un laboratoire didactique capable d'évaluer l'égalité et les questions du code de la famille. De surcroît, il était prévu d'établir un centre d'études et de recherches qui était destiné à réunir l'ensemble des archives autour de la question féminine.

Néanmoins cet ambitieux partenariat n'a pu aboutir, faute de ressources financières des projets.

3) Nos principaux associés durant notre troisième mandat : 2006-2009

A) MEMBRES ET RÉSEAUX

⇒ Du comité « Femmes pour Femmes »

Ce comité fut issu du Forum organisé par l'UAF. L'objectif de ce groupe de travail est de permettre à davantage de femmes de se présenter aux instances électorales de notre pays et surtout d'être élues.



- ⇒ **« Le Réseau Aïcha – Forum des Femmes Arabes »**
Durant le troisième mandat, Jossour FFM poursuivait sa collaboration au côté du réseau Aïcha. En effet, c'est en septembre 2008, que ce réseau organisa une rencontre importante au Liban. Jossour FFM y participa et contribua à la révision des statuts, à la mise en place d'une nouvelle organisation et à l'élaboration d'un nouveau plan d'action.
- ⇒ **« L'association des Femmes Africaines pour la Recherche et le Développement (AFARD)**
Grâce à cette collaboration, Jossour FFM pris part à Dakar à la 7^{ème} Assemblée Générale et à l'atelier : « Genre et participation politique en Afrique » au cours du mois de décembre 2009. C'est à cette occasion que Jossour FFM est devenue membre du réseau AFARD et de son comité scientifique.
- ⇒ **« La Commission de Suivi de la Plateforme pour la Promotion de la Culture des Droits de l'Homme ».**
Commission sous la tutelle du CCDH. (Commission des Citoyens pour les droits de l'Homme)

B) PRINCIPAUX PARTENAIRES FINANCIERS

- ⇒ **Ministère de l'Éducation Nationale**
- ⇒ **Ministère de la Justice**
- ⇒ **Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH)**
- ⇒ **Agence de Développement Social (ADS) (Équipement CCFM)**
- ⇒ **Conseil de la Ville de Rabat (jusqu'en 2011)**
- ⇒ **Conseil de la Région Rabat Salé ZmmoursZaers**
- ⇒ **Global Fund For Women (Pour le CCFM)**
- ⇒ **Ambassade du Canada (Pour le CEMFA)**
- ⇒ **Centre International de Médiation et l'Arbitrage de Rabat(CIMAR)**
- ⇒ **Le Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme (UNIFEM) (Pour le projet des femmes Élues)**

C) ACCORD PARTENARIAL NON-FINANCIER

- ⇒ **« L'Union des Femmes Maroc-Allemandes »**
Des accords de partenariat et de coopération furent établis entre l'association Jossour FFM et l'Union des Femmes Maroc-Allemandes » durant le cours de l'année 2009.

4) Nos principaux associés durant notre quatrième mandat : 2010-2013.

A) MEMBRES ET RÉSEAUX :

- ⇒ **« Printemps des Femmes pour la Démocratie et l'Égalité »**

Jossour FFM est Membre Fondatrice de cette coalition. Ce réseau fut créé en 2011, dans le but de présenter un mémorandum commun rassemblant les différentes convictions des associations des droits des femmes, dans une perspective de changement de la Nouvelle Constitution.

Cette dernière regroupe différents acteurs de la société civile pour la défense des droits des femmes. Ce cadre de travail œuvre pour la prise en compte des revendications du mouvement des droits des femmes dans la Nouvelle Constitution, notamment à travers un travail



considérable sur l'article 19 concernant la parité et l'égalité. Cette coalition travaille également sur le Code de la Famille. Jossour FFM a ainsi par la suite assuré la coordination de ce réseau (Février 2013)

⇒ **« Printemps de la dignité »**

Cette coalition fut créée en 2011. Jossour FFM est membre de ce groupe de travail qui aborde très nettement les questions autour des lois en relation avec le code pénal.

Ces deux groupes de travail œuvre et travail pour :

- La réalisation de mémorandums afin de les présenter au gouvernement
- L'organisation de tables-rondes relatives à des thématiques importantes pour les droits des femmes
- La réalisation de communiqués visibles par le grand public
- Veiller à ce que la question féminine soit toujours au premier plan. Ils représentent tous deux des Organes de Veille.

⇒ **« Femmes chercheuses Africaines »**

Jossour FFM est membre de ce réseau

⇒ **« Karama »**

Jossour FFM est membre de ce réseau. Ce dernier réunit un ensemble de femmes arabes de la région MENA œuvrant pour la promotion des Droits des Femmes.

⇒ Le Réseau Th'eara :

Ce réseau fut créé en 2013 et Jossour FFM en est sa fondatrice. Il s'agit d'un réseau international, une grande partie de son travail s'effectue sur le plan politique en articulation avec les droits des femmes. Ce réseau s'attache à renforcer les capacités des femmes dans tous les domaines en général et surtout en politique. Le parti socialiste du Maroc (USFP) et Jossour FFM sont les deux représentants du réseau au Maroc.

B) PRINCIPAUX PARTENAIRES FINANCIERS :

⇒ **Ministère de l'Éducation Nationale**

⇒ **Ministère de la Justice**

⇒ **Agence de Développement Social (ADS) (Équipement CCFM)**

⇒ **Conseil de la Ville de Rabat**

⇒ **Conseil de la Région Rabat Salé Zemmours Zaers**

⇒ **Global Fund for Women (Pour le CCFM)**

⇒ **Le Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme (UNIFEM) (Projet des Femmes Élues)**

⇒ **American Bar Association (ABA)**

⇒ **Banque Al Maghrib**

⇒ **Ambassade de France**

⇒ **Projet Amali ALCS – ADS**

⇒ **MEPI**



Au cours de l'ensemble de ses quatre mandats, Jossour FFM est parvenue à mettre en œuvre de multiples collaborations, et ce tant de par son professionnalisme militant que de par son esprit communicatif vivant. La mise en place de réseaux fut par exemple un biais efficace pour pallier les effets pervers de la Constitution. Ainsi, le développement de cadres de travail unissant différentes positions féministes s'inscrivait dans une démarche logique et efficace, en effet, le fruit de ce travail s'est finalement matérialisé à travers les mémorandums et tables-rondes réalisés le long de ces dernières années. Il fut également question de la réforme du Code de la Famille, évolution fondamentale qui n'aurait pu prendre place sans la participation de collaborations et d'associations comme Jossour FFM sur l'ensemble du territoire Marocain. L'esprit de collaboration régnant au cœur de notre association a su se développer vers de nouveaux horizons, lesquels furent porteurs d'expériences enrichissantes tant pour nos bénéficiaires que nous-mêmes.

Par ailleurs, bien que l'obtention de financement pour une ONG demeure particulièrement complexe, notre association a su retenir l'attention de certains partenaires réputés tels que le Ministère de la Justice ou encore celui de l'Éducation Nationale. En effet, même si certaines de nos actions ont pu aboutir faute de financement, ces partenaires ressources nous ont permis d'élaborer de multiples projets avec toujours comme visée l'amélioration de la condition des femmes Marocaines.

Ces partenariats, qu'ils furent d'un apport financier ou humain, s'inscrivirent toutefois continuellement dans le dynamisme et l'harmonie générée par l'esprit militant de notre association Jossour FFM.

Ainsi, Jossour pu être dernièrement soutenue par l'Ambassade de France, suite à la visite à notre centre de Madame Valérie Trierweiler, première dame de France, accompagnée de la ministre des droits des femmes Najat Vallaud-Belkacem. Cette visite qui eut cours après la fin de notre 4^{ème} mandat, accorda à notre association une reconnaissance de son travail et de ses compétences.

5) Nos principaux associés durant notre cinquième mandat : 2013-2014.

A) MEMBRES ET RÉSEAUX :

- Printemps de la dignité :

Jossour FFM appartient notamment depuis le 5 Mars 2014 au comité de suivi du réseau « Printemps de la dignité ». Cette nomination est une opportunité pour Jossour FFM, laquelle lui apportera un enrichissement certain dans son expérience de travail en réseau.

B) PRINCIPAUX PARTENAIRES FINANCIERS

- ⇒ **Ministère de l'Éducation Nationale**
- ⇒ **Ministère de la Justice**
- ⇒ **Ministère de Culture**
- ⇒ **Délégation Ministérielle des Droits de l'Homme**
- ⇒ **American Bar Association (ABA)**
- ⇒ **Projet Amali ALCS – ADS**
- ⇒ **Ambassade USA**
- ⇒ **MEPI**
- ⇒ **APEFE la coopération Belge**
- ⇒ **Ecole Bulgare de Politique « Dimitry Panitza », avec l'aide financier de l'Organisation Internationale de la Francophonie »**



V. Constats postérieurs à notre 4^{ème} mandat et perspectives d'avenir de Jossour FFM.

Jossour FFM entame maintenant son sixième mandat et est riche d'expérience dans son domaine, pour autant notre association continue d'œuvrer quotidiennement pour la promotion des droits des femmes depuis son siège social mais notamment au travers du territoire national. En effet, nous avons de multiples projets pour les prochaines années à venir et nous sommes convaincus que notre expérience sera révélatrice dans l'accomplissement de nos ambitions.

1) Le Centre de la Citoyenneté des Femmes Marocaines (CCFM)

Pour rappel ce centre se situe au sein du siège même de l'association, plus précisément au cœur de l'ancienne Médina de Rabat.

Ce centre dispense des cours de langues quotidiennement (arabe, français, anglais) en vue de lutter contre l'analphabétisme des Marocaines et dans l'optique d'améliorer le savoir féminin. En effet, outre l'apprentissage de la lecture et de l'écriture de ces trois langues, l'aspiration du CCFM est double. Plus que de promouvoir un accès au savoir notre structure promeut et forme ses membres autour des grands enjeux sous-jacents d'une citoyenneté moderne et démocratique. Cet apprentissage passe notamment à travers les séances de sensibilisation organisées le samedi matin, ces dernières peuvent porter sur de multiples thèmes actuels de la société et de la citoyenneté. Par exemple, les séances peuvent avoir accès autour du politique et de la citoyenneté, il s'agira alors de traiter du Code de la famille, de la Constitution de 2011, des prochaines élections régionales, etc. Nonobstant, les thématiques abordées pourront être davantage d'ordre sociétal, notamment avec des séances autour de l'éducation, de l'équilibre alimentaire, etc. Ces séances ont pour but de faciliter et de favoriser le savoir des femmes en leur offrant la possibilité de connaître davantage leurs droits et devoirs. Une majorité des modules comportent une évaluation des compétences de chacune des bénéficiaires afin d'adapter correctement les cours en fonction du niveau des bénéficiaires.

En parallèle de ces séances, des ateliers pratiques sont organisés chaque vendredi. Ils ont pour but d'initier certaines femmes à des activités professionnelles concrètes ou bien de les former davantage sur la base de leurs propres expériences. Néanmoins, ces ateliers ont pour objectif premier de faciliter l'insertion professionnelle des bénéficiaires et de leur offrir des compétences précises. Les ateliers peuvent porter sur la pâtisserie traditionnelle ou moderne, la peinture sur verre, ou encore la céramique par exemple.

Pour les femmes bénéficiaires, l'ensemble des activités de notre CCFM présente une réelle passerelle vers davantage de pratique professionnelle, de prise de conscience personnelle et de savoir culturel.

Néanmoins, les nécessités de financement sont importantes pour maintenir un tel centre, c'est pourquoi un travail considérable est effectué continuellement vers la recherche de nouvelles ressources.

Notre centre est, en effet, un point crucial de notre association car il reflète notre désir émancipateur pour la condition féminine à travers les valeurs d'égalité et de parité.

La pérennité du centre doit être assurée, car à son échelle ce dernier participe activement à la promotion d'une citoyenneté et d'une société plus égalitariste entre les sexes.



2) Assurer le projet du Centre d'Écoute de Médiation Familiale et d'Accompagnement (CMEFA)

Suite au partenariat effectué en 2008 avec le Centre International de Médiation et l'Arbitrage de Rabat (CIMAR), Jossour FFM souhaiterait pouvoir bénéficier d'un financement suffisant pour assurer la gestion de ce centre sur une longue durée. Actuellement, le projet reste en cours car il relève d'un coût économique trop important pour qu'il puisse être géré par notre association. Ce centre a pour ambition d'intervenir dans les situations de couple compliquées, lorsque le conflit n'est pas encore trop développé, c'est-à-dire avant qu'une potentielle violence intervienne entre les partenaires. Il s'agit donc en d'autres termes d'un centre qui aurait pour objectif de prévenir toute forme de violence. Le projet est d'autant plus coûteux qu'il paraissait à Jossour FFM d'instaurer ce centre dans un lieu neutre, c'est-à-dire en dehors de notre CCFM, qui lui, est directement adressé aux femmes. Il s'agirait alors de gérer un local supplémentaire, ce qui représenterait d'importants coûts pour notre association.

Enfin, nous espérons un financement considérable pour initier les activités de ce centre, afin de ne pas être contraints de stopper cours durant son développement

- Notre association comporte actuellement de nombreux projets, toutefois nous avons seulement voulu mentionné ici quelque uns d'entre eux, ceux qui nous semblaient les plus pertinents et cohérents pour comprendre l'histoire et la continuité de Jossour FFM. En effet, notre CCFM représente un continuum de notre structure dans le sens où il nous a suivis et continue de nous suivre quotidiennement. Par ailleurs, le CMEFA représente un grand projet de Jossour FFM, lequel nous jugeons pertinent dans le contexte actuel de notre société et souhaiterions qui prennent forme au plus vite. Enfin, l'accord du statut consultatif par le Comité des ONG du Conseil Économique et Social fut une réelle reconnaissance au travail et aux compétences de notre structure Jossour FFM.

En effet, ce dernier s'articule alors très bien entre notre dernier mandat, l'actualité et l'avenir de notre association.

Néanmoins, nous souhaitons accomplir bien plus d'actions et de projets dans l'intérêt si bien de notre société que pour la promotion d'une citoyenneté égalitariste.

3) L'extension de nos réseaux et de notre partenariat.

Jossour FFM continue perpétuellement d'étendre son réseau tantôt pour des raisons économiques, tantôt pour l'échange et l'expérience humaine.

- **Les partenariats :**

- Agence de développement social:

Nous sommes notamment en attente d'une subvention de l'Agence de développement social dans le cadre de l'Appui à la promotion de l'équité et de l'égalité entre les femmes et les hommes – mise en œuvre du plan gouvernemental pour l'égalité, L'acquisition de cette subvention permettrait notamment à notre CCFM de prolonger et d'amplifier ses activités.

VI. Conclusion Finale



Durant ces 20 dernières années, notre association Jossour FFM s'est enrichie d'un savoir-faire professionnel et militant autour des thématiques relatives aux droits des femmes, et ce notamment grâce à son esprit communicatif. En effet, notre structure su prendre part au milieu associatif marocain en se démarquant au sein de la scène nationale de par ses projets, actions et multiples tables-rondes.

De plus, nous avons notamment eu l'opportunité et la capacité de développer de nombreuses sections locales représentant ainsi les intérêts et motivations de Jossour FFM au cœur de différents territoires. Ces annexes nous ont permis d'initier ou de compléter des partenariats extrarégionaux à travers de multiples projets se matérialisant tantôt par la réalisation de manifestations culturelles, tantôt par la création de nouveaux centres.

Par ailleurs, notre réseau n'est pas l'unique en s'être accru, notre équipe a su notamment s'agrandir. Peu à peu, notre Bureau de Coordination Nationale a évolué, le nombre de femmes bénéficiaires s'est multiplié, la population d'adhérent(e)s s'est amplifiée et les contacts de Jossour FFM se sont accrus.

C'est ainsi qu'à travers nos sections, nos tables-rondes, conférences, projets, centres, et multiples autres manifestations, notre association mis en œuvre l'intégralité de ses compétences professionnelles et humaines dans le but d'agir pour la cause des femmes.

Les évolutions relatives au Code de la Famille en 2004 ou encore la Constitution de 2011 furent des changements cruciaux auxquels notre structure participa et pris part activement. C'est également de cette manière que notre structure est parvenue à la création ou à la collaboration de réseaux, en effet, le travail en partenariat fut une réelle réussite puisqu'il a pu aboutir à des faits concrets. C'est en collaborant de cette façon, que Jossour FFM est notamment parvenue à la réalisation d'un mémorandum pour la Constitution de 2011.

De plus, malgré les multiples difficultés financières rencontrées par de nombreuses ONG, Jossour FFM a toujours veiller à la pérennité de son Centre de la Citoyenneté des Femmes Marocaines. C'est ainsi, que nous avons eu la satisfaction d'une part de le conserver et d'autre part de le faire évoluer (multiplication des activités, accroissement du nombre des langues proposées, etc.).

Enfin et à notre plus grande satisfaction, l'actualité de notre association inscrit Jossour FFM dans la reconnaissance de ses actions pour la cause féminine, et ce sur la scène nationale.

En effet, la récente obtention de notre statut consultatif tout comme la visite de la première dame de France au côté de la ministre des droits des femmes, représentent un ensemble d'évènements reflétant un devenir prometteur pour notre association Jossour FFM.

Nos perspectives d'avenir demeurent en corrélation avec les valeurs de notre association, celles qui constituent la cohésion au sein –même de notre équipe : l'égalité, la démocratie et la modernité. C'est ainsi que nous œuvrons depuis bientôt 20 ans et c'est de la sorte que nous perpétuerons notre engagement envers la cause des femmes puisqu' il constitue à notre sens le levier fondamental de la société démocratique de demain.

